

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:    *Pagination continue.*

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# AUX JEUNES POÈTES.

---

Nourrissons des neuf sœurs, favoris de la lyre,  
Vous, que Pégase porte et que Phébus inspire,  
Fils chéris, qu'un Dieu même a touchés de sa main,  
Qui sentez naître en vous les élans du génie  
    Et changez en flots d'harmonie  
Tout ce que vous touchez de votre luth divin ;

Si vous sentez déjà la pensée en vos âmes,  
Frémir et déployer ses deux ailes de flammes ;  
Si votre esprit ressent ce feu mystérieux,  
Qui fait tout rayonner de cent reflets d'aurore,  
    Qui transfigure, qui colore,  
Qui saisit les esprits pour les porter aux cieux ;

Si le beau vous inspire un sublime délire ;  
Si tout ce qui roucoule, ou murmure, ou soupire  
Fait résonner vos cœurs d'échos mélodieux,  
Vous portez d'Apollon le sacré caractère ;  
    Hâtez-vous, fuyez le vulgaire  
Et gravissez le Pindé aux sommets radieux.

Montez ! Mais détournez vos regards de la terre.  
Le poète, l'artiste habite une autre sphère,  
Un séjour de lumière et d'auguste clarté.  
Il regarde le monde et sa beauté trompeuse,  
    La fuit d'une aile dédaigneuse  
Et cherche dans son vol l'idéale beauté.

Sans l'idéal, l'artiste arrête à la nature ;  
Il peint les bois, les champs, les fleuves, la verdure,  
Me montre les coteaux et le creux des vallons,  
Décrit les prés riants et les fleurs demi-closes,  
    Me compte les feuilles des roses,  
Leurs pétales de nacre et leurs naissants boutons.

Mais celui que "son astre en naissant fit poète,  
 Et qui ressent du ciel l'influence secrète,"  
 De ces pâles objets se fait un piédestal,  
 D'où, dans un vaste essor jusqu'aux cieus élancée,  
     Sa vive et divine pensée  
 S'enfuit loin de ce monde en un monde idéal.

L'idéal, ce foyer des beautés ravissantes,  
 Dont les nobles esprits et les âmes ardentes  
 S'efforcent de cueillir les rayons dispersés ;  
 Ce chemin lumineux, resplendissante échelle,  
     D'où, déployant sa puissante aile,  
 L'artiste monte à Dieu par les objets créés ;

L'idéal, ce reflet de la divine essence,  
 Cette splendeur du vrai, que son intelligence  
 Voit à demi percer dans tout être fini,  
 Que sans cesse il poursuit dans un élan sublime  
     Et découvre en son âme intime  
 Du haut de son esprit tourné vers l'infini ;

L'idéal, ce soleil radieux, sans nuage,  
 Qui se montre et paraît s'éloigner davantage,  
 Plus vous en approchez par des travaux parfaits ;  
 Voilà votre astre, amis, voilà votre lumière ;  
     Sans lui, vous resterez vulgaire,  
 Et vos écrits glacés ne toucheront jamais.

Que l'idée ait toujours le sceptre en votre style.  
 Oh ! que vous devez fuir cette école stérile,  
 Qui ne parle qu'aux sens et ne dit rien aux cœurs,  
 Et qui des facultés renversant l'harmonie,  
     Par une absurde idolâtrie,  
 Fait ramper la pensée au-dessous des couleurs.

Fuyez ces écrivains, agents de décadence.  
 Leur lumière est une ombre, et leur vaine éloquence  
 Souvent n'offre au lecteur qu'un harmonieux bruit :  
 Riens richement parés, bagatelles pompeuses,  
     Bulles luisantes, vaporeuses,  
 Qui crèvent en laissant le vide dans l'esprit.

Car, votre intelligence, où grandit la pensée,  
 Est semblable à la fleur qu'une douce rosée  
 Anime, épanouit en cent vives couleurs ;  
 Mais si vous l'abreuvez d'une eau fangeuse, impure,  
     Vous voyez pâlir sa parure  
 Et se perdre en un jour ses natives splendeurs.

Abeilles, recherchez la haie et le parterre,  
 Le jardin embaumé, l'azur et la lumière  
 Des plus nobles parfums composez votre miel ;  
 Fuyez loin de ces lieux que le vice désolé ;  
     Reposez-vous sur la corolle,  
 Au calice des fleurs que féconde le ciel.

Le poète chrétien doit être une lumière ;  
 Dieu lui-même lui marque une plus haute sphère  
 Et lui dit de ne point descendre des hauteurs.  
 Le passereau peut bien s'arrêter sur le saule ;  
     Mais l'aigle s'abaisse, s'il vole  
 Et vient se reposer sur le toit des pasteurs.

Aiglons, élevez-vous jusqu'aux clartés divines !  
 Astres dont le front doit refléter les doctrines  
 Du Verbe créateur, seul soleil radieux,  
 Vous ne devez jamais ramper près de la terre,  
     Mais comme l'astre de lumière  
 Éclairer l'univers et rester dans les cieux.

Ah ! nous sommes aux temps où la lyre chrétienne  
 Doit se changer en glaive et descendre en l'arène,  
 Pour renverser le vice et venger la vertu.  
 Voyez, de toutes parts une lutte s'engage,  
     Et l'impie ose, dans sa rage,  
 Insulter Dieu, debout sur l'autel abattu.

Comme un vieux char perdu, la nuit, loin de la route,  
 Le monde, enveloppé dans les ombres du doute,  
 S'avance sur le bord d'un abîme béant.  
 Il poursuit le progrès, décevant météore ;  
     Il croit s'approcher de l'aurore  
 Et dans l'obscurité marche vers le couchant.

L'homme aujourd'hui se dit dans son orgueil suprême :  
 " Mon génie a trouvé le mot de tout problème,  
 Je comprends l'univers et tous ses éléments,  
 Je sais analyser, expliquer toutes choses,  
 Mon œil perçant découvre, au sein même des causes,  
 Le germe des événements.

" Devant moi, l'océan a fermé ses abîmes !  
 Je vole dans les cieux à des hauteurs sublimes,  
 L'espace a disparu devant mes chars de feu,  
 D'avance, je prescris aux astres leur carrière  
 Je suis le souverain de la nature entière ;  
 Et ma haute raison est Dieu.

" Peuples, foulez aux pieds tous vos cultes frivoles ;  
 Il est temps de briser l'autel et les idoles,  
 Ce siècle de clartés doit éclipser l'erreur.  
 De Rome trop longtemps dociles satellites,  
 Autour de la raison décrivez vos orbites :  
 Voilà l'astre générateur."

C'est là ce qu'aujourd'hui chantent dans leur démente  
 Tous ces vains sectateurs d'une vaine science,  
 Qui de la sainte Église ont détourné leurs yeux.  
 Et vouant, en leur rage, un culte même au crime,  
 Ils tâchent de souffler du noir puits de l'abîme  
 Des vapeurs qui cachent les cieux.

\* \* \*

Poètes, répandez la lumière divine !  
 Montez, comme Moïse, au haut de la colline,  
 Et parlez dans la nue au Seigneur d'Israël.  
 Puis, terribles, venez au milieu de la foudre  
 Renverser le veau d'or et le réduire en poudre  
 Sous le regard de l'Éternel.

ÉMILE PERRIN.

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

## LOUIS VEUILLOT, JOURNALISTE-ÉCRIVAIN FRANÇAIS.

(1813-1883)

### I

Louis-François Veillot, aîné de sa famille, naquit à Boynes dans le département du Loiret, France, le 11 octobre 1813. Son père qui se nommait *François* était ouvrier-tonnelier. Établi dans la bourgade du Gâtinais où il s'était marié, il quitta cette place, après quatre ou cinq ans, avec ses enfants qui étaient alors au nombre de trois : *Louis-François*, *Eugène-Christophe* et *Louis-Eugène*. On alla d'abord résider à Paris, rue des Maçons-Sorbonne, puis quelques années plus tard dans la banlieue à Bercy. Dans cet intervalle, Louis Veillot étant retourné au village natal, chez ses grands parents, fut rappelé à Paris pour y faire sa première communion et recevoir une instruction élémentaire à l'École Mutuelle de Bercy.

C'était en 1826, date où le jeune Veillot avait terminé ses classes et où il lui fallait songer au choix d'un état.

Louis Veillot fut alors engagé, comme il le raconte lui-même, ainsi : “ *Vingt francs par mois m'étaient offerts dans une étude d'avoué ; on m'y plaça... J'allai demeurer hors de la maison paternelle : j'avais treize ans. Abandonné dans le monde, sans guide, sans conseils, sans amis, pour ainsi dire sans maître, à treize ans et sans Dieu. O destinée amère ! je rencontrai de bons cœurs ; on ne manqua pour moi ni de générosité ni d'indulgence, mais personne ne s'occupa de mon âme, personne ne me fit boire à la source sacrée du devoir. Les rues de Paris faisaient l'éducation de mon intelligence ; les propos de quelques jeunes gens au milieu desquels j'avais à vivre, celle de mon cœur : hors un qui vint trop tard et s'en alla trop tôt ; ils n'imaginaient pas qu'il y eût quelque retenue à s'imposer devant l'enfance. C'étaient d'honnêtes jeunes gens ; mais ils sortaient du collège, ils faisaient leur droit,*

“ et selon la mode du temps, ils étaient libéraux. Ceux qui m'aimaient le plus me menaient au spectacle ; ceux qui me trouvaient de l'intelligence me prêtaient des livres et je continuais par moi-même, en pleine liberté, des études que j'avais si bien commencées sur M. Paul de Kock et M. Lamothe-Langon.”

Louis Veillot fait ici allusion à ses premières lectures qu'il goûta à l'école de Bercy, lorsque l'instituteur le chargeait, lui et d'autres élèves, d'aller porter des romans de Paul de Kock et de Lamothe Langon, auxquels étaient abonnés plusieurs notables de l'endroit.

L'étude ou le bureau d'avocat que Louis Veillot adopta était composé d'un personnel libéral et même voltairien, mais il jouissait d'une grande réputation littéraire qui tenait surtout pour les classiques. Le patron était M. Fortuné Delavigne, frère de Casimir Delavigne, poète ; de sorte que les lettres et les arts y étaient cultivés même parmi certains clients comme Scribe, qu'il fallait souvent secourir dans ses représentations de théâtre.

Vers l'âge de dix-sept ans, sans songer à changer de carrière Louis, Veillot, sur l'exemple d'un de ses camarades-clercs lequel s'était jeté dans le journalisme, accepta en 1830 une position à l'*Echo de Rouen* feuille fondée l'année précédente par les partisans du gouvernement. Il y composa le feuilleton et aborda bientôt la politique qui lui occasionna au début deux ou trois duels dont il fit par la suite amende honorable.

Dans cette première phase de la vie, comme on le voit, Louis Veillot avait subi le contact des idées un peu subversives du temps.

En novembre 1832, de Rouen, Louis Veillot alla à Périgueux comme rédacteur en chef du *Mémorial de la Dordogne*, autre organe conservateur de la presse ministérielle. C'est là qu'il régularisa ses études littéraires en apprenant les classiques. D'un autre côté, on le vit prendre dès lors de nouvelles dispositions morales en faveur de l'Église qu'il trouvait fort mal respectée par une certaine gazette locale qui se prétendait catholique.

De Périgueux il fut mandé à Paris en 1837 pour s'adonner à la rédaction de la *Charte de 1830* de M. Guizot, ministre de l'instruction publique ; mais une crise politique qui renversa M. Guizot et du même coup fit disparaître la *Charte* obligea Louis Veillot d'entrer au journal : *La Paix*. Une année écoulée, Louis Veillot, suivi des autres rédacteurs, se retira complètement de *La Paix* à la suite de divergences politiques avec le propriétaire. La rédaction du

*Constitutionnel* simultanément avec la collaboration littéraire au *Journal des Débats* lui furent de suite offertes. Mais hésitant à se prononcer sur les trois hommes d'état du jour MM. Guizot, Molé et Thiers, le démissionnaire de *La Paix* partit sur ces entrefaites en compagnie de ses amis pour un long voyage vers l'Orient. Rome devint le but de l'itinéraire de Louis Veullot qui soupirait depuis longtemps d'aller chercher en dehors de Paris un certain repos et une certaine paix de conscience après dix années de lutttes actives dans le journalisme. A Rome, il allait puiser à la source de la religion ; aussi en revint-il tout-à-fait converti.

De retour à Paris en 1839, Louis Veullot refusa de s'associer à la presse gouvernementale, préférant remplir *pro tempore* un emploi ministériel sous M. Guizot. A cette date, il publia son premier ouvrage : *Les pèlerinages de Suisse* en deux volumes, puis continua successivement chaque année d'autres publications telles que : " Pierre Saintive," " Rome et Lorette," " Le Saint Rosaire Médité " 1841-42 ; " Agnès de Lauvens " ou " Mémoires de Sœur Saint Louis " 2 vols. " L'honnête Femme," les " Français en Algérie "

C'est à cette époque de son début dans les œuvres chrétiennes que Louis Veullot se désista de toute entrave de parti et prit en mains un nouveau journal : "*L'Univers*." Son premier article dans *L'Univers* remontait à 1839, au sujet de la construction de la chapelle du Couvent des Oiseaux où ses deux sœurs étaient élevées. C'est à partir de 1843 que Louis Veullot accepta définitivement la rédaction de *l'Univers* comme organe indépendant. Voici sous quels auspices, Louis Veullot, qui touchait à trente ans, commença cette entreprise :

" *Le parti catholique, écrivait-il, est né de la nécessité d'obtenir la liberté de l'enseignement. La lutte interrompue durant quelques années recommença en 1842. Les forces de notre côté n'étaient pas considérables. Nous avions dans les chambres, M. de Montalembert, c'était beaucoup ; mais c'était tout. Dans la presse " l'Univers " avec douze cents abonnés ; fort peu dans le monde religieux, point du tout dans le monde politique. Voilà les débuts.*"

..." *On avait même en politique une conduite généralement bien arrêtée : l'absence de toute hostilité systématique contre le pouvoir. On admettait 1830 avec sa charte, son roi, sa dynastie et on se bornait de tâcher d'en tirer parti pour la liberté de l'Église. La résolution était formelle de n'aller ni à droite ni à gauche.*



“ Sur les questions religieuses, accord parfait, l'amour de l'Église sans réserve, les doctrines romaines sans mystère, la conviction absolue que le successeur de Saint Pierre est le vicaire de Jésus-Christ, que sa parole est infaillible, que ses décrets sont irréfutables et qu'il a dans l'Église tous les droits qu'il s'attribue.”

Avec cette époque qui inaugure pour ainsi dire l'ère du journalisme moderne, s'ouvre la principale partie de la carrière publique de Louis Veillot.

Dès le début, pour mettre à exécution l'entente qu'on avait formulée de publier à part du journal, des brochures dans un but de propagande, Louis Veillot lança à la publicité : “ Une lettre à M. Villemain, ministre de l'instruction publique.” Dévouement absolu à l'Église, horreur absolue de la révolution, telle fut la règle invariable qu'adopta et suivit Louis Veillot dans ses polémiques.

On en était à ce point de départ, lorsqu'en 1844 Louis Veillot, rédacteur en chef de l'*Univers* écrivit une “ introduction ” à un opuscule qui donnait le compte-rendu d'un procès célèbre intenté à M. l'abbé Combalot à propos d'un *Mémoire aux évêques* sur l'éducation. La peine de la prison avec amende avaient été imposées à l'abbé Combalot à cause de son pamphlet jugé libelleux et le rapport de cette cause judiciaire valut à ceux qui en prirent la responsabilité, le même sort arbitraire. Toute l'édition de ce *compte-rendu* contenant une préface de Louis Veillot, fut saisie ; ce dernier avec M. Barrier, gérant de l'*Univers* furent de plus condamnés à un mois de prison outre 3,000 francs d'amende pour *provocation à la désobéissance aux lois, pour attaque au respect dû aux lois et pour apologie de faits réputés crimes ou délits par la loi.*

Malgré cette épreuve, l'*Univers* qui s'était fusionné auparavant avec l'*Union Catholique*, reprit une nouvelle vigueur par la publicité de ces événements. La rédaction néanmoins, déjà partagée avec M. le comte de Ceux, fut obligée de faire assumer à celui-ci le titre de *directeur* de l'*Univers*, Louis Veillot préférant reporter cette charge sur un autre afin d'éviter toute crise imminente.

La question du monopole de l'Université et celle de la liberté d'enseignement, cette dernière agitée en Italie comme en France rouvrirent bientôt les hostilités avec le gouvernement. A l'*Univers* on se divisa. Louis Veillot y resta seul d'un côté avec de nouveaux collaborateurs entre autres son frère M. Eugène Veillot et MM. du Lac, Coquille, J. Chantrel ainsi que M. de Montalembert récemment rallié à l'*Univers* ; du côté opposé, M. de Ceux fondant

*l'Ère nouvelle* s'unit à MM. Henry et Charles de Riancey de *l'Ami de la religion* sous la direction de M. l'Abbé Dupanloup.

Durant cette campagne d'opposition et de résistance contre *l'Univers*, Louis Veillot éditait *Les Nattes*, recueil de compositions variées ; *Corbin et d'Aubecour*, roman et les *Libres-Penseurs*, pamphlet satirique.

La révolution de février 1848 éclata contre le roi Louis Philippe de France ; Louis Veillot, sans y prendre part, se contenta d'attendre de nouveaux événements, ce qui ne tarda pas. Dès le 10 décembre 1848, Louis Veillot reprit les armes contre une loi proposée sur l'enseignement par M. le comte de Falloux et adoptée par M. l'Abbé Dupanloup et M. de Montalembert. Cette mesure acheva la scission du parti catholique dont *l'Univers* conserva seul désormais le centre et le drapeau.

Spectateur plutôt que partisan du coup d'État de Napoléon III, le 2 décembre 1851, Louis Veillot s'exprima ainsi dans *l'Univers* du 8 décembre : " *Nous ne sommes ni vainqueurs, ni vaincus ni mécontents. Nous n'avons rien à dire lorsque rien de ce que nous aimons pardessus tout n'est attaqué ni menacé. Nous regardons passer les événements. Jamais ils n'offraient à l'intelligence chrétienne de plus grandes et de plus consolantes leçons.*"

Divers pamphlets furent, vers ce temps, mis au jour par Louis Veillot : *Le lendemain de la victoire* (1849) ; *l'Esclave vindex* et la *Petite philosophie* (1850) ; la *Légalité* (1851.)

Louis Veillot, homme de combat, s'y engagea fortement en 1852 sur la question des *classiques*, posée dès 1844 par Mgr Parisis vrai chef du parti catholique, à savoir : " s'il ne serait pas préférable que les institutions religieuses en France se servissent un peu moins des auteurs païens et beaucoup plus des auteurs chrétiens." Cette cause défendue par Louis Veillot dans l'affirmative, attira à *l'Univers* une sentence d'interdiction de la part de Mgr Dupanloup. dans les maisons d'éducation de son diocèse.

Au milieu de ces vives polémiques, Louis Veillot, qui venait d'être affligé d'un deuil récent, se rendit à Rome, où il obtint la révocation d'une autre condamnation de Mgr Sibour, archevêque de Paris, contre *l'Univers*.

A peine Louis Veillot fut-il de retour que l'antagonisme se réveilla au sujet d'un libelle de citations contre le rédacteur en chef de *l'Univers*, qui fit alors un procès à un ecclésiastique avec gain de cause. En même temps Louis Veillot publiait les ouvrages suivants :

“ *Histoire de la bienheureuse Germaine Cousin ; le Droit du seigneur ; La guerre et l'homme de guerre ;* aussi quelques réimpressions annotées telles que : *Vies des premières religieuses de la Visitation.* ”

L'*Univers*, devenu de plus en plus suspect aux autorités civiles, le fut davantage par la publication d'une étude intitulée : “ *L'Europe en Asie.* ” Cet écrit virulent excita les susceptibilités du gouvernement au point de mettre en question la suspension du journal. Malgré ces menaces, Louis Veillot, après avoir proposé un projet d'adresse au Pape, de la part des catholiques de France en protestation des empiétements des révolutionnaires contre le Saint-Siège, fit insérer dans les colonnes de l'*Univers* une allocution consistoriale du 11 janvier 1860, et comme un nouveau défi aux arrêtés du gouvernement, cette insertion fut suivie d'une encyclique *Nulla certe* le 29 du même mois. Mais aussitôt l'*Univers* fut frappé de suppression complète, par un décret impérial qui n'avait pu cependant être promulgué avant l'écoulement de toute l'édition incriminée. Ce valeureux organe conservateur avait alors treize mille abonnés après avoir débuté avec douze cents sous l'administration de Louis Veillot.

Sans être irrévocablement condamné, l'*Univers* ressuscita sous la dénomination : *Le Monde*, par la fusion du journal supprimé avec un autre : *La voix de la vérité* achetée par M. Taconet, l'éditeur de Louis Veillot. Les mêmes doctrines et les mêmes plumes prévalurent au *Monde*, moins toutefois la coopération publique et officielle de Louis Veillot. Celui-ci se trouvait ainsi momentanément désarmé ; le droit de reprendre son journal ne devait lui être rendu qu'au bout de sept ans.

Louis Veillot n'en continua pas moins sa mission de publiciste et de 1860 à 1862, il donna : “ *Çà et Là*, deux volumes ; *Le Pape et la diplomatie ; Waterloo, Le parfum de Rome, Sa sainteté Pie IX, Mgr Parisis, Le fond de Giboyer, Satires*, avec nombre d'articles dans la “ *Revue du Monde Catholique* ” et dans divers recueils, à part de plusieurs réimpressions.

A travers cette période de transition, Louis Veillot qui avait deux fois vainement demandé l'autorisation de fonder un organe, répondit publiquement à certaines accusations personnelles, par ces admirables paroles qui peignent le beau caractère de l'éminent écrivain : “ *Je ne suis rien, je ne prétends à rien, je n'ai rien, je ne veux rien. Je n'appartiens à aucun parti, je ne me fais pas d'illu-*

“ sion sur aucun, je ne caresse aucune chimère ; je ne suis lié, sauf  
 “ envers l'Église, par aucune reconnaissance et par aucune affection.  
 “ L'Église est ma mère et ma reine. C'est à elle que je dois tout, lui  
 “ devant la connaissance de la vérité ; c'est elle que j'aime, c'est par  
 “ elle que je crois, d'elle seule j'espère tout ce que je veux espérer :  
 “ homme, la miséricorde divine, citoyen, le salut de la patrie.”

Louis Veillot ajouta à ses ouvrages vers ce temps, une œuvre capitale en douze volumes : *Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires*.

Quelques années après 1863, Louis Veillot (1870) vit son journal reparaître sous son ancien titre et avec un prestige plus éclatant qu'autrefois. Il en devint encore le rédacteur en chef avec son frère M. Eugène Veillot comme assistant rédacteur.

Depuis lors, jusqu'à la fin de sa longue carrière, Louis Veillot, accablé par l'âge pratiqua moins assidûment le journalisme ; mais il composa comme chef-d'œuvre une nouvelle édition d'une de ses anciennes publications : *La vie de N.-S. Jésus-Christ*, dans un grand et riche format.

Sa voix retentit dans la presse pour la dernière fois, le 19 mai 1880, lors du décès du cardinal Pie, l'un des principaux lutteurs du parti catholique.

Les trois années suivantes, Louis Veillot se prépara à sa mort qui eut lieu à Paris, le 9 avril 1883, dans la soixante-dixième année de son âge.

## II

Le portrait physique de Louis Veillot tel que publié dans un volume intitulé : “ Célébrités catholiques contemporaines,” en 1870, représente le grand écrivain, assis de côté et avec aisance sur un fauteuil, le bras droit appuyé sur le dossier, la jambe gauche croisée sur l'autre, montrant ainsi dans toute sa forme humaine cet éminent type français. Le buste est fortement constitué ; les épaules assez larges soutiennent une forte tête hérissée de cheveux abondants et quelque peu frisés. Un visage assez rond, mais plein, avec favoris fait voir une bouche large et surmontée d'un nez moins long que gros. Deux yeux expressifs sous des sourcils épais brillent avec un front moyennement haut mais bien encadré d'une forte chevelure. Un menton gros cache un cou très peu dégagé et entouré d'un large col noir qui est aménagé avec un long habit. Cette figure en somme

révèle le prototype du citoyen ; les traits en général accusent un certain air de jovialité, mais surtout d'indépendance et de franchise.

D'ailleurs, Louis Veillot s'était déjà dépeint lui-même comme suit : *" Je ne suis ni grand ni petit, ni maigre ; je n'ai pas la taille élégante, je ne l'ai point épaisse ; je suis un garçon à peu près comme tous les autres. Je n'ai l'allure ni d'un évaporé, ni d'un rustaud ; je pose mon pied sur la terre solide. Je me promène par la ville comme un propriétaire dans son héritage et cette espèce de dignité sert à compenser suffisamment une certaine carrure qui voudrait peut-être que j'eusse quelque petite chose de plus en hauteur. A tout prendre, je ne suis point mal fait. Ce corps vigoureux supporte une tête un peu moins volumineuse, sans pour cela paraître disproportionnée....."*

*" J'ai des traits forts plutôt que prononcés ; les lèvres grasses, le nez..... eh bien oui, le nez ample ! Les yeux sont noirs et plutôt petits, fort vifs quelquefois, les sourcils bien placés, peut-être un peu durs, le menton assez agréable, malheureusement je commence à en avoir deux, avec cela le teint brun et pâle. Il est vrai que je ne suis point beau. Cependant l'ensemble ne repousse pas ; je me sauve par la physionomie. Si je m'anime à causer, mon regard brille ; avec ceux que j'aime, j'ai le sourire bon et tendre, avec tout le monde l'air franc, enfin, sur ce visage à faire fuir les amours, se peignent sans difficulté des sentiments faits pour attirer la sympathie."*

Sur la fin de sa vie, Louis Veillot accablé de quelques infirmités, paraissait encore cependant dans une verte vieillesse. Ses cheveux tout blancs avec une barbe complète qui lui couvrait la figure lui donnait un air de grande et profonde dignité. Sur une remarque qu'on lui fit un jour, de sa ressemblance avec Victor Hugo, le poète, Louis Veillot raconta qu'il n'avait vu qu'une seule fois, dans sa jeunesse M. Victor Hugo en 1883, lors d'une représentation dramatique que celui-ci avait dressée et pour laquelle il avait présenté à Louis Veillot et plusieurs étudiants, après une visite à domicile, une carte de passe au théâtre.

La majesté de sa physionomie sembla encore plus frappante lorsque, sur son lit mortuaire, Louis Veillot expirait peu à peu dans une douce agonie. Rien de contracté dans ses traits que la pâle mort avait effleurés. Ses mains jointes sur la poitrine en tenant un chapelet et le christ traduisaient toute la sérénité ou la béatitude de son âme. Sa figure rayonnante de paix avait emprunté une expres-

sion surnaturelle après la réception de la bénédiction papale de Sa Sainteté Léon XIII.

Ses derniers moments expirés au milieu de sa famille furent ainsi racontés dans l'*Univers* :

“ A travers les sanglots et les larmes, pendant que se précipitait la respiration ardente du malade, toute cette assistance récitait les prières des agonisants, le chapelet, les invocations à Jésus, Marie, Joseph, à saint Louis, patron du rédacteur en chef de l'*Univers*, à saint Benoît et aux Anges Gardiens ; le malade ne parlait plus et ses paupières restaient closes ; mais lorsqu'on approchait le crucifix en lui suggérant de l'embrasser, le mouvement de ses lèvres indiquait clairement qu'il s'associait à cette pensée pieuse. C'est ce qui apparut en particulier lorsque le révérend père Tailhan, son confesseur depuis la mort du R. P. Milleriot, étant survenu lui dit :— *Allons, mon bon Louis, je vous apporte mon crucifix de Jésuite, embrassez-le et demandez-lui force, courage et résignation !* ”

“ De huit heures du matin à midi, la respiration très rapide se maintint assez régulière ; mais à partir de ce moment, elle devint entrecoupée, avec des arrêts douloureux qui arrachaient parfois au malade comme des soupirs d'angoisse. Vers deux heures, soulevant à demi ses yeux, par un violent effort, sur son frère et sa sœur qui lui pressaient les mains, il fit paraître à plusieurs reprises un vif mouvement des lèvres ; mais les mots ne purent arriver distincts aux oreilles de ceux qui se penchaient vers lui. Après ce suprême effort, la vie s'en allait. Quelques minutes encore et elle s'exhalait dans un dernier soupir.”

.....

“ Que la volonté de Dieu se fasse, c'est une des dernières paroles que notre ami et notre maître, Louis Veillot prononça.....  
“ Que la volonté de Dieu se fasse ! Cette devise du lit d'agonie avait été la devise de la vie entière..... ”

Dans ses derniers jours, Louis Veillot avait écrit les vers suivants qui furent comme son testament littéraire et politique :

“ Placez à mon côté ma plume,  
“ Sur mon cœur le Christ, mon orgueil,  
“ Sous mes pieds mettez ce volume  
“ Et clouez en paix le cercueil.

“ Après la dernière prière  
“ Sur ma fosse plantez la croix,  
“ Et si l'on me donne une pierre  
“ Gravez dessus, “ *j'ai cru, je vois !* ”

“ Dites entre vous : il sommeille ,  
“ Son dur labeur est achevé,  
“ Ou plutôt dites : il s'éveille,  
“ Il voit tout ce qu'il a rêvé.

“ Ne défendez pas ma mémoire  
“ Si la haine sur moi s'abat,  
“ Je suis content, j'ai ma victoire,  
“ J'ai combattu le bon combat !

“ Ceux qui font de viles morsures  
“ A mon nom sont-ils attachés,  
“ Laissez-les faire, ces blessures  
“ Peut-être couvrent mes péchés.

“ Je suis en paix, laissez-les faire !  
“ Tant qu'ils n'auront pas tout vomi,  
“ C'est que, Dieu soit béni ! ... poussière,  
“ Je suis encor leur ennemi.

“ Dieu soit béni ! ma voix sonore  
“ Persécute encor ces menteurs !  
“ Ce qu'ils insultent, je l'honore,  
“ Je démens leurs cris imposteurs.

“ Je fais un chemin dans leurs fanges,  
“ A leurs captifs je peins le jour,  
“ Je suis l'envoyé des bons anges  
“ Vers les cœurs où naîtra l'amour.

“ Quant à ma vie elle fut douce,  
“ Les ondes du ciel font fleurir  
“ Sur l'aride pierre la mousse,  
“ Sur le remords, le repentir !

- “ Dans ma lutte laborieuse  
 “ La foi soutint mon cœur charmé.  
 “ Ce fut donc une vie heureuse,  
 “ Puisque enfin, j’ai toujours aimé.
- “ Je fus pécheur et sur ma route,  
 “ Hélas, j’ai chancelé souvent ;  
 “ Mais grâce à Dieu, vainqueur du doute,  
 “ Je suis mort ferme et pénitent.
- “ J’espère en Jésus. Sur la terre  
 “ Je n’ai pas rougi de sa loi.  
 “ Au dernier jour devant son Père  
 “ Il ne rougira pas de moi.”

En littérature, Louis Veillot a été apprécié à la fois comme poète, publiciste, journaliste et polémiste. Ce sont pourtant ces deux derniers titres complétant celui d’écrivain, qui distinguent le plus Louis Veillot. Une foule de témoignages de toute nuances ont été recueillis sur cet éminent homme de lettres. Parmi les inombrables appréciations de la presse ou du journalisme, celle-ci peut être citée comme tout-à-fait caractéristique :

“ Le Veillot véritable..... c’est le prosateur, c’est le polémiste ; c’est ce Voltaire retourné, qui accable les Voltairiens avec l’ironie de Voltaire baptisée et devenue chrétienne ; d’un style moins léger, moins rapide, moins menu, mais plus savant, plus savoureux, plus incisif, où la pointe acérée de l’épigramme s’ajoute au coup de massue, où le sarcasme, voire le quolibet s’élève tout-à-coup à l’émotion et à l’éloquence.”

Selon la parole d’un illustre évêque de France, Mgr Parisis, l’*Univers* était devenu une “ grande institution catholique,” entre les mains, avec le cœur et le génie de Louis Veillot.

Le *Moniteur de Rome* a dit de Louis Veillot en annonçant la mort de ce vaillant et illustre écrivain : “ Le journalisme européen perd en lui une de ses gloires. Il a su réunir en sa personne les plus brillantes qualités du publiciste, l’ardeur prime-sautière, le tempérament militant, la verve inépuisable, le trait vif à l’emporte-pièce,



l'esprit étincelant, un entrain toujours jeune et l'amour de son métier."

Tous les organes de la presse se sont accordés, partisans, comme adversaires pour reconnaître en Louis Veillot un *talent incomparable et le maître du journalisme*.

On a dit que sa plume semblait avoir toujours là bride sur le cou et qu'elle s'était usée bien souvent aux ratures et aux corrections de tout genre. Louis Veillot, en effet, ne reculait pas devant la tâche de copier et de corriger à plusieurs reprises, ses compositions entre autres: le *Parfum de Rome*, les *Odeurs de Paris* ou *Çà et Là* qu'il retoucha presque de fond en comble dans des éditions subséquentes. Il en fit de même pour la *Vie de N.-S. Jésus-Christ* dont il fit le digne couronnement de ses œuvres, avec un nouveau luxe typographique.

Louis Veillot fut classé parmi les dix à douze écrivains les plus féconds de son siècle ; nous pouvons ajouter parmi les plus lus. Son *Fond de Giboyer*, brochure populaire s'était écoulée en neuf mille exemplaires dans l'espace de quatre jours ; ses *Coulevres* (pamphlet,) furent vendues à vingt-deux mille en quelques semaines.

Ce grand maître de la plume avait défini en ces termes les conditions du talent chez le journaliste : "*Le talent du journaliste, c'est la promptitude, le trait et avant tout la clarté. . . . . La plume du journaliste a tous les privilèges d'une conversation hardie ; . . . . . il doit en user. Mais point d'apparat et qu'il craigne surtout de chercher l'éloquence. Tout au plus, peut-il l'étreindre un instant quand il la rencontre.*"

Une de ses lectures favorites, paraît-il, était les œuvres de Mme de Sévigné, mais en général Louis Veillot ne s'inspirait que des écrivains du grand siècle littéraire, comme Bossuet, LaBruyère et Balzac.

Sa plume selon un autre témoignage, "était successivement et suivant le sujet et le besoin, un stylet satirique, redoutable, une épée, un burin, un pinceau brillant et délicat." Aussi Louis Veillot a dit quelque part, dans son style pittoresque, que *la langue française est une aiguille d'acier sans égale pour faire passer partout le fil simple et fort du bon sens*.

Simple, modeste, mais profondément sensé, il administra un jour une verte correction à un membre de l'Institut ou de l'Académie française imprudemment sorti de sa sphère scientifique : "*M. Babinet, dit-il, sait tout, hors deux choses: le français et le catéchisme. Pour moi, je ne sais un peu que ces deux choses-là.*"

## III

On a souvent parlé de la conversion de Louis Veillot ; voici comment et dans quelles circonstances, il était devenu tout-à-coup le plus ardent prosélyte de la religion catholique.

Dans sa jeunesse, Louis Veillot toujours en contact avec des esprits un peu révolutionnaires du temps, avait failli avec les jeunes littérateurs de son siècle, se laisser entraîner au mouvement des passions qui troublaient la société politique. L'école dominante des écrivains d'alors se recrutait parmi les adeptes de la révolution. Sans y appartenir, Louis Veillot était obligé comme journaliste, pour en tirer ses moyens d'existence, de se mettre en rapports fréquents avec cette école, mais un moment, il sut se désister complètement de tous liens de parti.

Depuis l'âge de 14 ans, lié d'amitié avec un jeune Parisien du nom de *Gustave*, Louis Veillot rencontra celui-ci, un jour, après une longue séparation. Comme il le dit lui-même, Louis Veillot sortait *broyé par dix années* de luttes dans la presse. Il avait besoin de se reposer dans l'intimité. Lorsqu'il fit visite à son ami d'enfance, il le trouva s'appêtant à partir pour un long voyage vers l'Orient. Sans autres préparatifs, Louis Veillot se décida à faire route avec Gustave et huit jours après avait lieu le départ de Paris. C'était en 1838.

Rendus à Rome, dès le 15 mars, ils y rencontrèrent entre autres amis *Adolphe* et sa femme *Elisabeth*, couple heureux que la religion venait de bénir aux pieds des saints autels. Tout imprégné des doctrines philosophiques de la France, Louis Veillot une fois au milieu de la Ville Éternelle ne put s'empêcher de se laisser influencer par les beautés et l'esprit religieux du centre de la catholicité. Il n'avait visité en France aucun sanctuaire et s'était *laissé ainsi* éloigner peu à peu de la pratique de la vie chrétienne. Mais son état moral toujours bouleversé changea bientôt à la vue des exemples de vertu que lui offraient ses amis à Rome. Sur leurs conseils, après s'être épanché dans une sage amitié, Louis Veillot se désabusa des antécédents de sa conduite, et en même temps rassuré dans son âme inquiète, il se détermina enfin d'aller faire la confession de toute sa vie passée à un prêtre Jésuite dans l'église du Gésu à Rome. Après avoir été reçu au tribunal de la pénitence, Louis Veillot fut conduit au Vatican, pour recevoir la bénédiction du Souverain Pontife Grégoire XVI.

De ce moment, Louis Veillot devint le plus fervent adepte et défenseur de la religion catholique. Il était âgé de vingt-quatre ans.

Après l'accomplissement de ce grand acte de foi dans la Ville Éternelle, Louis Veillot, sans continuer plus loin son itinéraire avec *Gustave*, revint la même année à Paris où Adolphe l'avait déjà précédé. Désormais il vécut dans la pratique la plus assidue du catholicisme et de ses trois amis qui l'y avaient invité, l'un, *Adolphe*, mourut saintement quelques années plus tard, tandis que sa veuve Elisabeth devint, sous le nom de *Sœur Joseph des Sacrés-Cœurs*, l'ornement d'une communauté religieuse de la charité à Rome.

Les premières œuvres littéraires de Louis Veillot datèrent aussi de cette époque. Voici une liste complète de ses nombreux ouvrages : 1. *Les pèlerinages de Suisse*, 2 volumes ; *Pierre Saintive* 1 v. *Rome et Lorette* 2 vs. *Le Saint Rosaire Médité* ; 1 v. *Agnès de Lauvens ou Mémoires de Sœur St Louis*, 2 vs. ; *L'honnête femme*, 2 vs ; *Les Français en Algérie* ; *Les Nattes* ; *Les couleuvres*, (pamphlet) ; *Corbin et d'Aubecour* (roman) ; *Molière et Bourdaloue* ; *Le lendemain de la Victoire* ; *la Petite Philosophie* ; *La légalité* ; *Les Libres-penseurs* ; *Le droit du Seigneur au Moyen-Age* ; *Histoire de la Bienheureuse Germaine Cousin* ; *La Guerre et l'homme de Guerre* ; *Vies des 1ères religieuses de la Visitation* ; *Œuvres poétiques* ; *l'esclave Vindex* ; *Le Pape et la diplomatie* ; *Waterloo* (brochure) ; *Le parfum de Rome* 2 vs ; *Le fond de Giboyer* ; *Satires*, 1 v. ; *Çà et Là*, 2 vs ; *Rome pendant le Concile 1869* ; *Les filles de Babylone* ; (*Articles de Revue du Monde Catholique* ; *Études sur Raphaël* ; *Rome moderne et ancienne.*)

*Paris pendant les deux sièges* 2 vs ; *Mélanges religieux, hist. pol. et littér.* 12 vs ; *Historiettes et Fantaisies*, 1 v ; *Les Odeurs de Paris* ; *Dialogues socialistes* ; *Vie de N.-S. J.-C.* ; *Histoire du parti Cathol.* ; *Les correspondances* ; *Une Gerbe*, (Extraits) ; *Pensées de Louis Veillot*, (Extraits).

J. HERMAS CHARLAND

Le mardi, 8 janvier, un hommage particulièrement précieux a été rendu à la mémoire de Louis Veillot dans une église de Rome, *Sin Andrea Della Fratte*. Une messe a été célébrée pour l'âme du regretté et illustre journaliste. Après la messe on a découvert l'ins-

cription du monument élevé en son honneur. M. Eugène Veillot en parle comme suit :

“ Ce monument, encastré dans le pilastre de gauche de la chapelle Caraffa, du nom du cardinal son fondateur, consiste en une large plaque de marbre blanc, entourée d'une bordure de marbre africain, que surmonte en relief et vue de face la tête de Louis Veillot. Au-dessus du marbre une croix. Les lettres de l'inscription, gravées dans la plaque, sont teintées de noir. Les traits de Louis Veillot, sans être d'une ressemblance parfaite, le rappellent bien. C'est lui. L'ensemble de l'œuvre, par sa distinction et son harmonie, fait honneur au talent du sculpteur, M. Mario Gori.

“ Mais l'importance de ce modeste monument n'est ni dans le travail de l'artiste ni dans l'hommage que des catholiques ont voulu rendre à un grand soldat de l'Église ; elle n'est pas même dans cette belle inscription, œuvre d'un maître en épigraphie chrétienne. Son mérite essentiel, celui qui nous pénètre de reconnaissance et qui touchera nos lecteurs, c'est d'être élevé dans une église de Rome avec la sanction de l'autorité religieuse, c'est-à-dire du cardinal-vicaire représentant le Pape.

“ Voici l'inscription :

(Traduction.)

*Louis Veillot*  
 Dont le nom est l'admiration de la postérité,  
 La terreur des méchants,  
 Ne se crût pas né seulement pour lui,  
 Mais pour la religion et la société.  
 A un esprit vif, pénétrant, prompt à tout saisir.  
 Il joignit les armes de l'éloquence.  
 Ceux qui foulaient aux pieds les droits du Saint-Siège, il les écrasa.  
 Ni les menaces des puissants, ni les clameurs de la plèbe,  
 Ni les difficultés des temps ne tarirent  
 La verve de sa parole vigoureuse et véhémence.  
 Richesses, plaisirs, honneurs, toutes les choses humaines  
 Il les jugea au-dessous de lui.  
 De la piété qu'il pratiqua, des travaux qu'il accomplit  
 Avec un courage indomptable,  
 Il a reçu de Dieu la récompense, le 7 avril de l'an 1883,  
 A l'âge de soixante-dix environ.  
 Le Gatinais fut son pays natal, Paris sa demeure et son tombeau.  
 Les catholiques de France voués à la défense de la religion,  
 Ont élevé ce monument à leur concitoyen et maître.

“ Il n'était pas seulement juste que Louis Veillot eût à Rome un monument qui rappelât et glorifiât ses travaux comme journaliste catholique ; il y avait droit aussi par son grand amour pour la ville des Papes et son application constante à le propager. Des savants, des écrivains, des poètes nous ont donné depuis cinquante ans de précieux, d'intéressants, de beaux livres sur Rome ; mais qui donc en a mieux parlé que Louis Veillot, qui donc en a plus chrétiennement pénétré le charme, fait aussi bien comprendre la force et sentir les parfums ?

“ Oui, Louis Veillot devait avoir à Rome un monument, car personne plus que lui ne l'a aimée et personne, non plus, de ce temps n'a défendu d'un cœur plus dévoué tous les droits temporels du roi légitime de la Ville éternelle, le Pape.

Que Sa Sainteté Léon XIII soit remerciée d'avoir trouvé juste que l'œuvre de Louis Veillot reçût cette récompense.”

*Univers.*

# LE VIEUX MOULIN <sup>(1)</sup>

---

De tes murs, vieux moulin, peux-tu dire l'histoire ?  
Te souviens-tu du jour, où le feu destructeur :  
Jaloux de ta structure, envieux de ta gloire,  
Rampait sur tes flancs gris, comme un vil malfaiteur ?

Bien des lustres, depuis, sont venus en cortège,  
Assaillir tes parois, brunir ta ronde tour  
Et vainement encor, la banquise de neige,  
Tente, chaque printemps, d'éviter ton contour ;

Le bouillant Saint-Laurent, te jette son écume,  
Les entraves d'azur de son flot courroucé :  
Tu brises impassible et la vague qui fume  
Et le cristal massif sur ta base lancé.

La flamme a pu ravir : ton toit, tes longues ailes,  
Tes cylindres durcis par le grain du froment,  
Tes cadres de bois brut, tes rustiques poutrelles,  
Mais tes cailloux ternis ont sauvé leur ciment ;

Et, vigilant gardien, posté sur le rivage,  
Près des sables dorés et des tendres roseaux :  
Ton vaste bouclier couvre le voisinage :  
Ses nids, ses toits, sa ville, au bas des bleus côteaux . . .

Contre l'élan fougueux de l'errante banquise  
Moulin, longtemps encor, protège ta cité,  
Veille sur ses décors, sur ses foyers qu'attise,  
Le sourire invitant de l'hospitalité !

(1) Ce moulin situé sur le bord du fleuve, en amont des Trois-Rivières, a souvent protégé cette cité, au printemps, contre les glaces du Saint-Laurent.

Et, quand tu sentiras tes massives assises,  
Fléchir comme un rocher, miné par le flot vert;  
Quand des mille fragments de tes murailles grises  
Le gazon refoulé se verra recouvert :

Pourrais-je, vieux moulin, en voyant tes ruines,  
Te refuser, ingrat, un hommage empressé?  
Oublier, sous tes murs, mes courses enfantines  
Et ne point évoquer ton glorieux passé?

Non, non, Trifluvien, dans mes jeunes années,  
Je ne saurais laisser sur l'aile du zéphyr,  
Les reliques d'antan, à l'oubli condamnées :  
De tes exploits, toujours, j'aurai le souvenir!

CHS.-M. DUCHARME,

# LES FEMMES AUTEURS.

---

La supériorité des hommes de lettres sur les femmes auteurs est telle, qu'il n'en pourrait la contester ; tous les ouvrages de femmes rassemblés ne valent pas quelques belles pages de Bossuet, de Pascal, quelques scènes de Corneille et de Racine. Il ne faudrait pas conclure de là que l'organisation des femmes soit inférieure à celle des hommes. Il suffirait de remarquer que l'instruction soignée qui se donne aux hommes, les études sérieuses et multipliées qu'ils poursuivent tendent à développer et à cultiver leurs facultés intellectuelles, tandis que de tout temps le manque d'études sérieuses et suivies a éloigné les femmes de la carrière littéraire.

Si les femmes n'ont pas montré leur grandeur d'âme en retraçant dans leurs écrits, des faits historiques ou en présentant d'ingénieuses fictions, elles l'ont montrée par leurs actions ; elles ont mieux fait que peindre, elles ont souvent fourni par leur conduite les modèles d'un sublime héroïsme.

Véturie, Blanche de Castille, Jeanne d'Arc et tant d'autres ne sont pas des êtres imaginaires ; il importe donc peu qu'aucune femme n'ait peint dans ses écrits leur grande âme.

Vauvenargues a dit : " Les grandes pensées viennent du cœur ; " si cette idée est acceptée, on ne peut douter de l'égalité sinon de la supériorité des femmes sous ce rapport.

Que faut-il penser de ces pessimistes littéraires, qui enveloppent dans un insoucieux dédain tout ce qu'a donné ou promet le génie des femmes auteurs ? de ces esprits étroits et chagrins qui prétendent les détourner systématiquement de la voie où elles osent marcher, par des censures et des interdictions moroses, par de tristes avis, et de décourageants conseils ?

De nos jours, Joseph de Maistre même semblerait assez tolérant ; en voulant marcher sur ses traces, plusieurs de nos soi-disant philosophes ont oublié " qu'il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe."

Un journal moderne insérait dans ses colonnes cet étrange jugement contre les femmes auteurs : " qu'elles ne méritent aucun égard,



parce qu'en devenant auteurs, elles ont abjuré leur sexe." Cet arrêt est foudroyant, formel, sans adoucissement, sans aucune exception. . . . . aussi ne demeure-t-il par son extravagance même " qu'un trait impuissant et sans force."

Une femme qui n'a écrit que des ouvrages moraux ou utiles, mérite tous les égards dûs à son sexe et tous ceux que l'on ne peut refuser aux auteurs estimables. On ne saurait que censurer hautement une femme à qui le goût d'écrire et le désir de célébrité inspireraient du dédain pour la simplicité des devoirs domestiques. " Il ne faut pas cacher la lumière sous le boisseau." Une femme qui a du talent non seulement peut mais doit écrire. Il est évident qu'elle ne doit pas s'occuper activement de littérature, si cela intervient par trop dans les devoirs qui incombent à son sexe ; mais le bon jugement qui caractérise les femmes suffit pour leur dire dans quelles circonstance elles doivent le faire. L'impartialité oblige de signaler un genre dans lequel les femmes ont excellé : le genre épistolaire.

Leur sensibilité est plus vive et se porte sur un plus grand nombre d'objets. Elles ont plus de facilité à s'exprimer ; elles ont une souplesse et une variété de ton remarquable ; cette aisance de passer d'un sujet à d'autres très divers, sans effort et par des transitions inattendues, mais naturelles ; ces expressions et ses associations de mots, neuves et piquantes sans être recherchées ; ces vues fines et souvent profondes, qui ont l'air de l'inspiration ; enfin ces négligences heureuses, plus aimables que l'exactitude. Les hommes d'esprit mettent naturellement et malgré eux dans leurs idées, une méthode qui leur donne trop un air de réflexion ; et dans leur style une correction incompatible avec cette grâce négligée et abandonnée que l'on aime dans les lettres de femmes.

Les lettres de Balzac et de Voiture, qui ont eu tant de succès, sont oubliées aujourd'hui. Il est resté de ce siècle immortel les ouvrages de deux femmes, qui vivront autant que notre langue ; tout le monde a lu les lettres de Mme de Maintenon et l'on ne peut se lasser de relire celles de Mme de Sévigné.

Les protectrices des lettres mériteraient ici une place, puisqu'elles ont eu nécessairement une grande influence sur la littérature, en encourageant et en récompensant des talents, qui faute d'appui n'auraient pu ni se développer, ni se perfectionner ; mais en leur rendant justice, je craindrais de rendre trop long ce travail qui le sera déjà assez, même avec cette omission.

Malgré la loi salique, la France est peut-être de tous, les pays, celui où l'influence des femmes a été la plus grande ; soit que nous considérons le monde religieux, politique ou littéraire. C'est à ce dernier que nous nous arrêterons.

Si nous voulions rendre justice aux femmes qui se sont illustrées dans la carrière des lettres, cela demanderait un volume sinon plusieurs, car il y en a une légion. Aussi nous contenterons-nous de cueillir "le dessus du panier" et certes il n'est pas à dédaigner ! "Il faudra en passer et des meilleures."

Procéder par ordre de supériorité, je ne l'oserais ; cela appartiendrait à une plume plus exercée, la mienne en est à son coup d'essai et a besoin de toute l'indulgence dont on peut disposer en de telles circonstances. Je suivrai l'ordre chronologique, qui d'ailleurs aura l'avantage de laisser entrevoir les progrès de la langue française.

\*  
\* \*

L'ingénieux auteur de fables, Marie de France, qui se distingua vers l'année 1250, mérite l'honneur d'ouvrir notre liste. Femme de talent, dans un siècle encore bien rude, ses œuvres intéressent tout lecteur curieux, un tant soit peu familiarisé avec le vieil idiome.

Ses petits apologues, racontés avec une grande simplicité, lui donnent une place parmi les trouvères du moyen-âge qui ont cultivé ce genre de poésie.

De Marie de France à la sage dame, Christine de Pisan, il n'y a qu'un pas. Cependant le genre est tout à fait différent. Au lieu d'un fabuliste nous trouvons un historien, un moraliste et un poète.

Malgré ses imperfections Christine de Pisan est très digne de figurer avec honneur dans l'histoire littéraire de cette époque ; elle a le mérite d'avoir fait, quoiqu'en trébuchant, les premiers pas dans la voie que devaient suivre avec succès les écrivains de la Renaissance.

Deux charmants auteurs ont subi les premiers, l'influence de cette époque florissante et en ont reçu un caractère qui fait durer leurs écrits :

Louise Labbé, l'aimable Sapho Lyonnaise et *la Marguerite des Marguerites*. On voit dans leurs ouvrages, les premiers qu'on puisse lire sans l'aide d'un glossaire, le progrès de l'esprit français débarrassé enfin de la rouille du moyen-âge.

Les tours de phrase et les expressions durables y sont déjà la règle, ou plutôt le cours du style ; les choses surannées y sont l'exception.

L'hôtel de Rambouillet, qui a précédé l'Académie, fut la première institution littéraire régulièrement organisée et le berceau de la société polie. La belle Julie d'Angennes y ouvrit sa chambre bleue, qui devint le rendez-vous préféré des beaux-esprits et des femmes les plus distinguées. C'est dans ce salon que nous rencontrerons Mlle de Scudery, qui plus tard dans sa modeste demeure du Marais, sorte d'hôtel Rambouillet au petit pied, réunit aussi les gens lettrés, attirés par la vogue de ses "samedis," soirées hebdomadaires. *Le Grand Cyrus*, *Clélie*, dénotent un talent incontestable ; on ne peut cependant les lire sans murmurer quelques-unes des sorties irritées de Boileau.

Mlle de Montpensier appartient plutôt à l'école historique qu'à l'école littéraire ; voici ce qu'en dit Boileau et on ne peut mieux dire : " Ses mémoires sont plutôt d'une femme occupée d'elle-même, que d'une princesse, témoin de grands événements, mais il s'y trouve des choses très curieuses."

Congédions-la avec ces quelques mots de doux-amer, car il nous tarde d'arriver à Mme de Sévigné.

" Ce nom qui se place à côté des plus illustres ", dit M. Gérusez, " porte si bien avec lui l'éloge des grâces de l'esprit, qu'il est devenu la plus douce des flatteries, et qu'il semble qu'aucune femme puisse recevoir des éloges, sans que Mme de Sévigné ne les partage." Ses lettres offriront toujours un modèle parfait du style épistolaire ; aussi n'y a-t-il plus à louer ce chef-d'œuvre de nature et de sincérité ; on a épuisé toutes les formules de l'éloge, et cependant on n'a pas exagéré le mérite de ce style, qui peint tout ce qu'il exprime ; tour à tour gai, attendrissant, patriotique, quelquefois sublime. Ne pouvant rien dire en faveur de Mme de Sévigné, qui n'ait déjà été dit et mieux dit que je ne saurais le faire, on ne m'en voudra pas de la laisser sitôt ; c'est d'ailleurs pour m'occuper d'une de ses amies les plus intimes, avec laquelle ses lettres nous ont rendues familières ; j'ai nommé Mme de LaFayette.

A madame de LaFayette revient l'honneur d'avoir réformé ou supérieurement transformé le roman, qui à peine créé en France s'égarait en inventions chimériques ou en galanteries quintessenciées.

Le meilleur ouvrage de Mme de LaFayette : *La Princesse de Clèves*, fit plus contre la vogue du *Grand Cyrus* et de *Clélie*, que les plus justes critiques de Boileau. La fiction de ce livre n'est pas, dit-on, bien morale ; la lecture de cet ouvrage est même dangereuse entre les mains de jeunes personnes. Malgré ce défaut si capital

dans la conception de ce roman, on ne laisse pas d'y voir un certain goût sincère pour la vertu.

Dans l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre*, on reproche à l'auteur d'avoir dévoilé beaucoup d'imprudences, de faiblesses mêmes de cette princesse ; de n'avoir pas assez respecté sa mémoire. LaRochefoucauld a honoré Mme de LaFayette de son amitié ; il se laissa ramener par elle à une philosophie moins amère : " Il m'a donné l'esprit," disait-elle, " et moi j'ai réformé son cœur."

Mme DesHoulières, poète facile, parfois ingénieux, mais dont le temps a bien fané les atours, a fait néanmoins des idylles d'un mérite supérieur, et nul n'a pu l'égaliser dans ce genre. Cette pièce des " chères brebis errant sur les rives fleuries de la Seine," qu'une sorte de tradition semble protéger, ne soutient pas l'examen d'un goût attentif. Quelques élégies d'une portée morale, ou philosophique, quelques courtes moralités en vers, inspirées d'une triste expérience de la vie, voilà où il faut chercher la juste valeur de Mme DesHoulières.

Quelle étrange histoire que celle de Mme de Maintenon, qui est une si grande figure dans le siècle de Louis XIV ! Quel exemple dans une seule vie de l'une et de l'autre fortune ! Quel contraste entre le point de départ et le point d'arrivée ! Nous ne considérerons que son influence sur la littérature, non sans avoir remarqué toutefois le bien réel qu'elle fit à la France, en réformant la vie de Louis XIV, et en donnant à la cour l'exemple de la vertu.

Ses lettres, sans avoir le charme de celles de Mme de Sévigné, ne laissent pas de plaire et de charmer aussi à leur manière.

Si elles n'amuse pas l'esprit, elles le contentent par un degré rare de justesse, de netteté, par une brièveté expressive sans effort, une urbanité parfaite sans apprêt ; c'est le langage, excellent dans sa simplicité, d'un esprit solide et naturel. Un titre d'honneur qui recommande mieux Mme de Maintenon que tout le reste, est ce Saint-Cyr qui fut son œuvre de prédilection, à laquelle elle apporta le meilleur de son esprit et tout son cœur. Ses diverses intructions aux Dames de Saint-Louis sur leurs devoirs, ses entretiens devant les jeunes filles se font lire avec un grand intérêt.

Parmi les femmes de lettres du XVIIe siècle nous n'aurions garde d'oublier Mme Dacier, cette savante illustre par son érudition, ses travaux immenses et ses nombreuses traductions. Elle a eu une glorieuse influence sur la littérature française en faisant connaître tous les trésors littéraires de l'antiquité et en inspirant le goût des

études approfondies et sérieuses. Le grec, l'italien et le latin étaient pour elle des langues familières. Voltaire étonné de tant de connaissances de cette nature et de travaux chez une femme, a dit et sans rire : " Mme Dacier est un des prodiges du siècle de Louis XIV."

C'est avec elle que nous disons adieu à ce brillant XVII<sup>e</sup> siècle. Nous passerons presque sous silence les femmes auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, tant il nous tarde d'arriver au XIX<sup>e</sup>. Pourtant, Mme du Châtelet, Mme d'Épinay, Mme Genlis, Mme Roland mériteraient quelques pages ; je leur donne une simple mention à défaut de mieux.

C'est véritablement à Mme de Staël que s'applique la belle appellation de femme de génie. Rivarol croit avoir épuisé l'éloge en disant " C'est la seule femme qui fasse illusion sur son sexe."

Comme ses titres à la gloire, nous pouvons mentionner le livre de l'*Allemagne*, le livre de la *Littérature* considérée dans ses rapports avec les institutions sociales, le roman de *Corinne* ou *l'Italie* et plusieurs autres. Quoiqu'entachés de plusieurs erreurs, assez graves parfois, ces livres ne laissent pas d'avoir leur mérite littéraire. Mme de Staël se trouva à Paris pendant les tragiques journées de 1792 ; elle sauva plus d'un proscrit d'élite, dans l'asile de son hôtel. Napoléon la fit exiler dans sa terre de Coppet. Il est à regretter que cette grande Française soit allée porter les douleurs et les haines de son exil, si légitimes qu'elles fussent, dans une cour où se préparait, avec la ruine de son persécuteur, l'abaissement de son pays.

Nommons en passant Mme Guizot, Mme de Rémusat, Mme Desbordes-Valmore, Mme Émile de Girardin, Mme Tastu, pour arriver à George Sand, qui est une des figures les plus remarquables de son siècle. Mme George Sand n'est pas seulement le premier des romanciers de notre temps, mais elle est aussi un de ses premiers écrivains. Sa prose, souple autant que sobre, mâle et forte autant que correcte, est également propre à reproduire les nuances les plus fines, à raconter les scènes les plus énergiques, à peindre la passion la plus véhémement, la plus désordonnée. C'est la langue de Rousseau, avec parfois plus de facilité et de finesse ; c'est la grâce de Bernardin de Saint-Pierre, avec moins de raffinement. Quelles ravissantes pastorales, quels modèles achevés que cette trilogie champêtre qui comprend : *La mare au diable*, *la Petite Fadette* et *François le Champi* ! Jamais peut-être la passion n'a parlé un langage plus simple, plus naïf dans la meilleure acception du mot. Jamais on n'a trouvé un accord plus parfait entre les plus suaves aspirations de l'âme humaine et le doux aspect de la campagne. Intérêt touchant dans les aventures, fidélité

dans la peinture des mœurs des paysans, élégance naturelle dans le langage des villageois, simplicité des ressorts mis en jeu, tout concourt à mériter pour ces livres l'estime des gens de goût. Mais il faut le dire : malgré la hauteur de son intelligence, Mme Sand ne peut s'élever au delà d'une certaine sphère ; car les ailes de la foi lui font défaut. (1)

Voici un écrivain d'un genre grave et d'un mérite non moins reconnu. Mme Daniel Stern s'est exercée avec succès dans l'histoire, la critique d'art, la philosophie mêlée de politique. (2)

Citer quelques extraits, ce serait la meilleure manière de lui rendre justice.

Les quelques pensées suivantes sont tirées des *Esquisses Morales*.  
 " Les moralistes ont dit à l'homme : abaisse, réprime ton orgueil ; moi, je lui dis : justifie-le ; c'est le secret de toutes les grandes vies."

" A peine croit-on avoir fini d'apprendre à vivre qu'il faut commencer à apprendre à mourir. Point de repos, point de jour férié dans cette rude école, la destinée humaine."

" Un esprit aimable est celui qui n'est affirmatif que dans la mesure du strict nécessaire."

" Il y a des gens qui avec peu de mots donnent beaucoup à penser ; d'autres avec beaucoup de mots éveillent peu d'idées. Ils ressemblent à ces deux aiguilles du cadran dont l'une va très vite et ne marque que les secondes, tandis que l'autre, plus lente en sa marche, désigne les heures."

Ces citations prouvent que quoi qu'on en dise, une femme est susceptible non seulement d'avoir des idées sérieuses et profondes, mais aussi de donner expression à ces idées.

Les poésies de Mme Ackerman lui méritent un rang distingué dans notre littérature. (3) Il suffit d'avoir lu le touchant *Récit d'une sœur* pour être persuadé que Mme Craven en mérite un semblable.

Je ne ferai que mentionner le nom de Mme Swetchine pour inviter quelque plume plus habile que la mienne à la prendre pour sujet

(1). Pis que cela, elle semblait se délecter dans le fumier, ainsi que notre collaborateur M. Desrosiers l'a si bien démontré. Elle a donc peu de droit à l'admiration.—*Note de la Rédaction.*

(2) D'après M. Goulet-Oj (*Hist. de la litt. franç.*) on reconnaît dans les romans de Daniel Stern l'influence de George Sand, qui lui donna des marques de grande sympathie.—(*Note de la rédaction.*)

(3) Comme George Sand, Mme Ackerman ne se distingue malheureusement que trop par son immoralité et son impiété.—(*Note de la rédaction.*)

d'un essai ; je puis lui assurer qu'elle trouvera ample matière à un intéressant travail. Sa correspondance avec Lacordaire pourra lui servir de source abondante d'inspirations.

La fin couronne le travail, a-t-il été dit ; je ne crois pouvoir mieux couronner le mien qu'en vous parlant d'Eugénie de Guérin.

Eugénie de Guérin peut être considérée sous plusieurs rapports et toujours elle nous paraît admirable. Mais nous laisserons l'Antigone chrétienne, comme l'appelle un écrivain anglais, le modèle achevé de la sœur dévouée, pour nous occuper de la femme littéraire. Ces lettres, ce journal d'Eugénie de Guérin, si justement admirés, n'ont pas été écrits en vue d'être transmis à la postérité, et c'est peut-être là le secret du charme qu'ils exercent. En écrivant ses lettres, Eugénie n'avait d'autre but, que celui de s'entretenir avec ses amies, et pour elle, écrire et parler c'est un. Quant à son journal, la pensée qui y domine, celle qui lui inspire ces délicieuses pages, qu'on ne peut se lasser de relire, c'est son amour pour son frère. Après la mort de Maurice, mort si triste et si prématurée, elle se disait dans sa grande douleur, n'osant plus continuer à écrire : " A quoi sert ce journal ? pour qui hélas ? " Elle se décide néanmoins à le continuer et ouvre ses derniers chapitres par ces mots saisissants comme ceux d'un épitaphe mortuaire : " A Maurice mort, à Maurice au ciel. Il était la joie et la gloire de mon cœur. Oh ! que c'est un doux nom et plein de dilection, que celui d'un frère ! " Cette fraîcheur d'expressions, cette délicatesse de sentiments quelques extraits pourront l'illustrer.

Voici la description qu'elle fit à Maurice de la nuit de Noël :

" Nous allâmes tous à la messe, papa en tête, par une nuit ravissante. Jamais plus beau ciel que celui de minuit ; si bien que papa sortait de temps en temps la tête de son manteau, pour regarder en haut. La terre était blanche de givre, mais nous n'avions pas froid. C'était charmant, je t'assure et je t'aurais voulu voir, cheminant comme nous vers l'église, dans ces chemins bordés de petits buissons blancs comme s'ils étaient en fleurs. Nous en vîmes un brin si joli, que nous en voulions faire un bouquet au Saint-Sacrement, mais il fondit dans nos mains ; toute fleur dure peu."

L'amour d'Eugénie inspire délicatement à son frère de poursuivre ses travaux littéraires : " Une charmante prophétesse vient de me prédire que je serai, dans peu, consolée de ton absence. Si elle croit que je t'oublierai, elle est faux prophète. Que veut-elle dire ? . . . que tu reviendras ? . . . mais c'est si loin, ce retour ! que tu m'écriras ?

cela console bien, mais pas tout à fait. Voici, voici, oui tu m'écriras, mais ce sera doré, relié."

" Te voilà auteur, riche de gloire et me voilà à Paris ! C'est aussi là ce qu'elle a voulu dire ; elle sait ce que je veux, cette vénérable petite sorcière, et elle ne voudrait pas m'annoncer de malheur. J'accepte son augure que ta lettre vient d'ailleurs me confirmer."

Écoutez entre autres cette fantaisie sur une petite bête pas plus grosse qu'un point sur un i : " Qui sait où elle va ? . . . de quoi elle vit ? . . . et si elle n'a pas quelque chagrin au cœur ? Qui sait si elle n'a pas quelque Paris où elle a un frère ? elle va bien vite, je m'arrête sur son chemin. La voilà hors de la page. Comme elle est loin ! Je la vois à peine. Je ne la vois plus ! Bon voyage, petite créature ; que Dieu te conduise où tu veux aller ! "

Il est remarquable de voir sur cette bagatelle le sentiment fixe de sa tendresse fraternelle.

Il n'est pas une seule page qui n'offre un intérêt particulier.

Voici l'épithaphe qui fut gravée sur son tombeau par un noble et grand cœur de femme :

- " C'est là qu'elle s'ouvrait, belle fleur solitaire,
- " Entre un rayon du ciel et l'ombre du mystère,
- " Lorsque sur son coteau, Dieu la cueillit pour nous.
- " Sentiers qu'elle embauma, vous en souvenez-vous ?
- " O triste et doux passé ! souvenirs pleins de charmes !
- " Chrétien, donne à sa tombe des chants et des larmes.
- " Ange, elle a tant prié ! femme elle a tant souffert !
- " Parfums, brises des bois, murmures, doux concert,
- " Vous avez pour monter, l'aile de son génie ;
- " Mais le monde ignorait le secret d'Eugénie :
- " Elle voilait sa lyre, et filait son fuseau."

VIOLA.



# NATURALISME ET RÉALISME.

ÉTUDE SUR LE ROMAN EN FRANCE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. (1)

## VIII.

Le naturalisme tend nécessairement au réalisme et il ne saurait longtemps rester dans les sphères poétiques où les hellénistes et les modérés voudraient le retenir. Ses affinités sont avec la fange, et c'est ainsi qu'il devient populaire.

Aussi la plupart des romanciers contemporains semblent-ils lutter à qui poussera plus loin le réalisme. Jusqu'à présent M. Emile Zola paraît tenir la tête.

Et pourtant si l'on en croyait M. Jules Lemaitre, le réalisme de M. Zola serait bel et bien de l'idéalisme, que dis-je, de la poésie.

“ M. Zola est le poète brutal et triste des instincts aveugles, des passions grossières, des amours charnels, des parties basses et répugnantes de la nature humaine. Ce qui l'intéresse dans l'homme, c'est surtout l'animal. C'est cela qu'il aime à montrer, éliminant le reste, au rebours des romanciers proprement idéalistes.”

L'animal que montre et étudie M. Zola agit comme les autres animaux, par instinct ; il est mauvais ou bon par tempérament.

C'est encore une fois le fatalisme des naturalistes, la force des penchants et des instincts qui nous enlève la liberté, sans que nous puissions rien faire pour lui résister.

En cela, l'auteur de *l'Assommoir* et les réalistes outranciers se rapprochent des néo-hellénistes. Mais ceux-ci, nous l'avons vu, sont optimistes. Ils se plaisent à montrer la nature en beau, et ils glorifient l'amour physique.

Zola avilit et la nature et l'amour, et à la peinture des turpitudes morales il joint avec une complaisance morbide celle des infirmités corporelles.

Les romans de M. Zola, *l'Assommoir*, *Nana*, *Pot-Bouille*, *la For-*

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal, le 15 janvier 1888.

*tune des Rougon-Macquart, Germinal*, ont rendu célèbre le nom de leur auteur, et la cause de sa vogue a été justement le réalisme hideux qu'il y étale avec affectation.

On a dit de l'un de ces ouvrages : " C'est une épopée pessimiste, de l'animalité humaine."

Cette définition semblerait contredire les prétentions réalistes de M. Zola. Et, en effet, les critiques ont dit, et nous croyons qu'ils ont raison, que M. Zola s'éloigne fréquemment de la réalité vraie, que son pessimisme sombre, enragé, le jette dans les idées préconçues, que son siège est fait d'avance, que ses peintures sont outrées et systématiques, etc.

M. Lemaître prétend l'absoudre de ce reproche en disant qu'il est moins un romancier qu'un poète. Mais M. Zola s'en défend, paraît-il. Ce qui est plus étonnant, c'est qu'il repousse aussi l'accusation plus sérieuse et mieux fondée, d'immoralité et d'obscénité. Il pose en moraliste, et c'est aussi ce que font tous les réalistes, même les plus audacieux. Mais on peut voir ce que vaut cette moralité par le fait que le *Courrier des Etats-Unis*, peu suspect de prudence, a refusé de publier le dernier roman de M. Zola, *la Terre*, et ce par respect pour ses lecteurs !

Mais M. Zola n'est pas plus immoral et même l'est peut-être moins que M. Guy de Maupassant, un autre favori du public amateur de choses fortes.

M. Lemaître, qui a un faible très apparent pour cet écrivain, et qui lui pardonne beaucoup à raison de son talent, de son esprit et de la perfection classique de son style, ne peut s'empêcher pourtant d'admettre qu'il est " le plus osé, peut-être, et le plus indécent de tous les conteurs et romanciers qui mènent aujourd'hui quelque tapage !" ce qui n'est pas peu dire. Cette immoralité n'est pas la grivoiserie de Lafontaine et des vieux conteurs." Ce n'est pas l'ancienne gaillardise mais une sensualité profonde, élargie par le sentiment de la nature mêlée souvent de tristesse et de poésie."

Cette sensualité cherche à se répandre partout, en tableaux gais ou tristes, et plutôt triste que gais. " Bonne ou mauvaise, je ne sais, dit M. Lemaître ; à coup sûr dissolvante, destructrice du vouloir et menaçant pour la foi morale.

" Il faut avouer qu'elle envahit de plus en plus notre génération."

" M. de Maupassant est atteint, lui aussi, de la plus récente maladie des écrivains, j'entends le pessimisme et la manie singulière de faire le monde très laid et très brutal, de le montrer gouverné par

des instincts aveugles, en sorte que le plaisir de l'écrivain et de ceux qui le goûtent n'est plus qu'ironie, orgueil, volupté égoïste... Certainement, cet orgueilleux et voluptueux égoïsme est au fond d'une grande partie de la littérature d'aujourd'hui." (1)

Zola a fait école, et ses imitateurs y vont d'un tel entrain qu'on peut croire, par moments, que le maître sera dépassé.

S'il l'a été, c'est par M. Huysmans, "le plus dégoûté, le plus ennuyé et le plus méprisant des pessimistes, le représentant "détraqué des outrances suprêmes d'un fin de littérature."

C'est ainsi que M. Jules Lemaître qualifie l'auteur de *Sac-au-dos*, de *Marthe*, de *A rebours*.

Le sujet de ses romans n'est pas relevé. *A van-l'eau* est l'histoire d'un monsieur en quête d'un beefsteak mangeable et qui ne peut trouver partout que de la viande gâtée et des œufs pourris. Dans *Sac-au-dos*, la préoccupation dominante du héros est de chercher un endroit propre où il puisse se guérir de la colique. "La bassesse excessive et paradoxale de la donnée, la vision très nette et un peu fiévreuse des détails infinies de la vie extérieure un atroce sentiment de la platitude et de l'ennui de l'existence, un style brusque, inégal et violent, voilà ce qui frappe déjà dans *Sac-au-dos* et ce que vous retrouverez dans les autres romans de M. Huysmans.

... "M. Huysmans, continue M. Lemaître, est une espèce de misanthrope impressionante qui trouve tout idiot, plat et ridicule. Il semble qu'il ait une espèce d'amour du laid, du plat, du bête."

Voilà pour le fond : voyons ce qu'est la forme."

"M. Zola est un écrivain suranné, une perruque, à côté de Huysmans. M. Zola raconte les vastes drames de la vie animale... il déroule des histoires qui ont un commencement et une fin. Son pessimisme est plein de sérénité à côté de la misanthropie aigre de M. Huysmans. Et sa forme paraît purement classique auprès des procédés de composition et de style de l'auteur de *Marthe*."

Mais avançons encore dans cet *Inferno* en prenant pour guide, cette fois, M. Firmin Boissin, qui donne, tous les trois mois, dans le *Polybiblion*, une excellente revue des romans nouveaux. Il va sans dire que nous ne pouvons nous arrêter qu'aux personnages les plus en relief.

Catulle Mendès, un poète parnassien, cultivant aussi la prose, "ne sort pas des sujets graveleux. Chaque volume que publie cet

(1). *Les contemporains*

auteur ajoute à son œuvre corruptrice. Rien n'est plus immoral, rien n'est plus dangereux, rien n'est plus malsain."

Victor Cherbuliez, un humaniste et un académicien, dont on a dit qu'il ressemble à un bas-bleu génévois qui réciterait une conférence méthodiste en dansant une gavotte, a publié l'année dernière un roman dont le titre est *La Bête*. Il y montre que la déesse *Myllitta* des Assyriens, la grande impudique qui courbe les hommes sous sa domination fatale, règne encore dans l'occident, poussant irrésistiblement la nature humaine au mal.

C'est encore la thèse fataliste, et M. Cherbuliez, pour la soutenir, fait grand étalage d'érudition mythologique. Les écrivains du jour se donnent volontiers des airs savants, et nous avons ainsi le roman naturaliste,—réaliste—scientifique.

Dans un genre moins sombre, voici M. Ferdinand Fabre, conteur sans égal, qui malheureusement fait fausse route en voulant peindre les mœurs du clergé avec une intention qui évidemment n'est pas bienveillante et qui n'a pas cure de la vérité.

Examinant les ouvrages de M. Octave Mirbeau et de M. Camille Lemonnier, M. Boissin s'écrie : "Dans quel avachissement faut-il que soit tombé l'esprit public pour que des écrivains intellectuellement bien doués s'acharnent ainsi à ne présenter que des scènes ordurières, lubriques ou folles ? C'est à qui inventera la pourriture la plus ignoble, le vice le plus infect, la corruption la plus perverse. Tout est profané, avili, dégradé, et l'on se croirait revenu au temps du marquis de Sade et d'Andrea de Nerciat. Il y a comme une conspiration de présenter sous un jour d'apothéose les dépravations les plus naturalistes."

Cette vigoureuse apostrophe peut s'appliquer à un grand nombre et entre autres à M.M. Ernest d'Hervilly, Léon Cladel, Paul Bourget, Emile et Gaston Bergerat, Emile Valentin, etc.

Ce que font ces auteurs n'est autre chose que de la pornographie. Ils échappent aux citations et souvent même la seule donnée de leurs œuvres est tellement risquée qu'on ne saurait aller au-delà du titre.

Nous sommes donc justifiables de ne pas rester plus longtemps en leur peu édifiante compagnie.

Mais cette étude du roman moderne est utile, parce qu'elle nous montre ce que devient l'esprit humain dès qu'il s'éloigne de la vérité et qu'il rompt avec la foi chrétienne.

Les principaux auteurs de cette rupture ont été les romanciers

de la première partie du siècle : George Sand, Eugène Sue, Hugo, Balzac. Ceux d'aujourd'hui ne font que procéder de ces maîtres. Ils font plus de tapage et affichent plus de cynisme, mais nous doutons qu'ils fassent plus de mal que leurs devanciers.

Du reste, si la forme a changé, le fond est resté le même ; et le fond de cette littérature naturaliste, nous l'avons vu, c'est la déification de la chair, c'est l'appel à tous les mauvais instincts de l'homme, c'est le fatalisme, c'est l'hostilité contre le dogme et la morale du Christ, c'est le retour au paganisme.

Sans doute tous les écrivains ne sont pas tombés dans ces excès. A côté des romanciers païens, il y a les romanciers chrétiens qui occupent, dans la littérature, une place assez importante pour être l'objet d'une étude spéciale. Malheureusement ce ne sont pas leurs œuvres qui sont les plus en vogue, mais les productions matérialistes et anti-chrétiennes, et c'est dans celles-ci que nous devons chercher le caractère général et dominant du roman moderne.

A coup sûr cet état de choses n'a rien de rassurant. Il nous fait comprendre la nécessité d'une critique vigoureuse, active, éclairée, qui se tiendrait nuit et jour sur la brèche pour dénoncer et démasquer l'ennemi, et pour mettre sur leurs gardes les imprudents et les ignorants.

Le mal triomphe à la faveur des ténèbres. L'ignorance et l'indifférence n'ont que trop favorisé le progrès de la littérature immorale. Trop souvent, dans notre pays, elles lui ont tendu la main et ouvert les portes.

La critique apporterait la lumière. Elle ferait connaître le véritable caractère de ces milliers de livres qui cachent le poison sous des dehors séduisants.

Elle les empêcherait peut être même, sinon d'arriver au milieu de nous, au moins de s'y étaler aussi ouvertement. Et alors nous ne verrions plus offrir en vente, sur les mêmes rayons, les *Misérables* de Victor Hugo et la *Vie des Saints*, et mettre côte à côte, dans une vitrine, l'*Imitation de Jésus-Christ* et les œuvres de Dumas, de Zola, de Mürgel et de Manparsant.

Il ne faut pas se faire illusion sur la puissance extraordinaire que le roman a acquise et sur l'influence qu'il peut exercer. C'est lui qui renferme l'art, la science, la philosophie, la morale, la religion du siècle. C'est lui qui instruit et qui prêche. Et quelle prédication eût jamais autant de retentissement dans le monde !

Cette puissance de l'ennemi ne doit pas nous décourager, mais

nous exciter à la lutte. En face des dangers dont nous menacent les progrès du naturalisme, travaillons à propager la science et la littérature chrétienne, qui, inspirant à l'homme le goût du vrai et du beau, lui enseigneront à pratiquer le bien.

J. DESROSIERS.

## UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

---

# L'ORDRE DE MALTE EN AMÉRIQUE

---

Dans notre dernier numéro nous avons annoncé en quelques mots une brochure digne en tout point de servir de modèle en son genre. Le titre en est : *L'ordre de Malte en Amérique, par J.-Edmond Roy.*

Nous l'avons lue avec un plaisir toujours croissant à mesure que nous avançons et nous dirons après l'avoir terminée : Espérons que l'auteur ne s'arrêtera pas en si beau chemin, et de plus qu'il aura des imitateurs.

Les recherches historiques et archéologiques comptent à bon droit parmi celles qui sont le plus de nature à *instruire* tout en *récréant*, et ce champ, encore peu exploré parmi nous, est un de ceux qu'il importe beaucoup de cultiver avec soin, si l'on ne veut pas qu'il soit envahi par l'ivraie.

Parcourons donc la brochure de M. Roy et d'abord voyons ce qui l'a provoquée.

D'après l'*American Gazetteer* de 1763 il y aurait eu à Québec, lors de la cession du Canada un *prieuré des chevaliers de Jérusalem, superbe édifice en pierre de taille, qui aurait coûté quarante mille livres sterling.* Comme personne n'avait jamais entendu parler à cette époque d'un pareil édifice, dont certainement il n'y avait nulle trace, on ne fit aucune attention à cette assertion. Mais voilà que le 17 septembre 1783, en nivelant la cour du vieux château Saint-Louis, on découvrit une pierre, taillée en cône irrégulier, et portant sur un écusson en relief le plastron de l'Ordre de Malte sculpté au repoussé ; au-dessous de l'écusson se voyait le millésime 1647.

Le savant et vénérable M. Bois, curé de Maskinongé, interrogé récemment sur ce point de notre histoire nationale a répondu, paraît-il : " Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, établis à Québec : Bras de fer, Montmagny, Sillery et autres, avaient cons-

truit un *Bureau* dans la cour du château Saint-Louis ; il avait coûté 40,000 livres de la monnaie française. Une grande pierre incrustée dans le mur de la façade portait les armes de l'Ordre. Quand l'édifice fut détruit par le feu en juillet 1759 pendant le siège, cette pierre fut enfouie sous les ruines jusqu'en 1784. En cette année les autorités militaires en firent l'invention et la placèrent dans le mur de la cour du château."

M. Roy dans la brochure présente, après avoir examiné avec soin les faits et pesé les arguments, s'arrête aux conclusions suivantes (p. 62) ; 1o L'Ordre de Malte a eu un jour l'intention de jouer un rôle en Amérique ; 2o les fondations d'une maison appartenant à l'Ordre ont été jetées sur le rocher de Québec ; 3o un prieuré de chevaliers n'a jamais existé dans l'ancienne capitale de la colonie.

Nous souscrivons de grand cœur à la troisième proposition. La seconde, telle qu'expliquée ailleurs dans la brochure, veut dire : un édifice (*un bureau*) fut commencé par M. de Montmagny en 1647, mais le brusque départ de ce gouverneur laissa l'édifice inachevé.

La première proposition, celle que M. Roy s'attache principalement à prouver, est certaine quant à l'île Saint-Christophe et aux petites îles des Antilles, que l'Ordre de Malte avait achetées en 1652 par l'entremise du commandeur *de Poincy*, chevalier de Malte et gouverneur-général des îles d'Amérique.

Tout le monde admet encore (p. 14) " que les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, devenus plus tard chevaliers de Rhodes (1309), puis chevaliers de Malte (1522) aient pris quelque intérêt à la Nouvelle-France, aux origines de la colonie." Le commandeur *de Chaste, Charles de Bourbon, de Montmagny, de Sillery, de Razilly* étaient tous chevaliers de Malte, et tous ont joué un grand rôle dans l'histoire de la Nouvelle-France.

Il est encore certain que M. de Razilly, "suzerein de vingt lieues de pays sur la rivière Sainte-Croix et exerçant le pouvoir sur toute l'Acadie," écrivit le 5 septembre 1635 au grand maître de l'Ordre et lui demanda de l'assistance pour fonder un prieuré à Port-Royal. M. Roy cite la réponse qu'il reçut, (p. 26) puis ajoute : "Les circonstances extraordinaires où se trouvait l'île de Malte menacée d'une attaque par les Musulmans firent échouer les projets de Razilly. Le brave chevalier mourut en 1637 et l'on n'entendit plus parler du prieuré de Port-Royal.

Les projets que M. Roy prête à M. de Montmagny ne sont pas



prouvés d'une manière aussi satisfaisante, et sur plusieurs détails nous nous permettrons d'élever quelques doutes.

Tout le monde admet que M. de Montmagny se dévoua pour le bien de la colonie, et que les colons le considéraient comme leur *protecteur naturel* dans leur lutte contre les prétentions excessives de la *Compagnie de la Nouvelle-France*. Il établit un gouvernement ferme, tout le monde l'applaudissait en cela ; mais il y a loin de là à de l'ambition.

Pour avoir une idée exacte de sa conduite envers M. de Maisonneuve, il faut se rappeler que la *Compagnie de Montréal* n'avait pas mal l'air de vouloir supplanter Québec. Ne s'était-elle pas mis en tête, avant d'avoir fait un pas dans la vie, de vouloir un évêque pour Montréal, et ne préludait-on pas déjà aux tracasseries qu'on fit plus tard à Mgr de Laval ?

Nous croyons en somme que M. Roy est tant soit peu partial à M. de Maisonneuve, et injuste envers M. de Montmagny. La conclusion suivante (p. 38) va bien au-delà des prémisses mêmes de M. Roy : "Voilà, croyons-nous, un groupement de faits qui indique chez M. de Montmagny, des dispositions à s'arroger un pouvoir souverain à son propre avantage et bénéfique, plutôt qu'à celui de la Compagnie." M. Roy ajoute (p. 39) : "Le rappel subit de M. de Montmagny par la Cour de France nous permet aussi de tirer quelques déductions au profit de la thèse soutenue.

"Une cabale ourdie contre M. de Montmagny le fit révoquer, dit le mémoire de M. de la Chesnaye. L'abbé Faillon, qui n'aime pas M. de Montmagny, à cause de l'opposition qu'il fit à l'établissement de la colonie de Montréal, assure que M. de Maisonneuve exerça son influence à la cour et obtint le rappel de son persécuteur !" (1)

"Charlevoix, toujours bien informé, déclare que ce fut la conduite de M. de Poincy qui entraîna la décision de la cour. Garneau et Ferland suivent la version du P. Charlevoix. (2)

(1). Tout cela est outré. Qu'on lise dans l'abbé Faillon. (Tome I p. 312 à 315) et l'on s'en convaincra abondamment. Bien plus, qu'on relise les quelques pages où l'abbé Faillon donne en détail l'histoire de ces difficultés entre MM. de Montmagny et de Maisonneuve (T. I p. 418 à 435) et l'on sera choqué du stigmate de persécuteur infligé à M. de Montmagny, et cependant M. l'abbé Faillon *n'aimait pas M. de Montmagny*.

(2). Garneau dit là-dessus : "Le rappel de M. de Montmagny causa quelque surprise ; il provenait d'une décision générale que venait de prendre la cour. Le commandeur de Poincy, gouverneur des îles françaises d'Amérique, avait refusé de remettre le gouverne-

“ Vu que de Montmagny fut remplacé par d'Ailleboust, une des créatures de Maisonneuve, il n'y a pas de doute que le fondateur de Montréal dut invoquer l'exemple de Poincy pour forcer le rappel de Montmagny.”

Nos lecteurs ont pu se convaincre par tout ceci que la brochure de M. Roy est d'un grand intérêt ; la seconde partie, qui traite en détail de la *pierre et de l'inscription* dont nous avons parlé est même plus attrayante encore que celle que nous venons d'analyser. Nos lecteurs voudront en juger par eux-mêmes. Nous les y renvoyons.

A. LEFRANC.

ment à son successeur, et s'était maintenu dans sa charge contre l'ordre du roi. Cette espèce de rébellion avait eu des imitateurs.

“ Pour arrêter le mal, le conseil avait décidé que les gouverneurs seraient changés tous les trois ans, et c'est en conséquence de cette résolution que M. de Montmagny était mis à la retraite.”

## LES CRITIQUES POLITICO-LITTÉRAIRES.

---

Les critiques politico-littéraires sont les frères de lait des méticuleux. Passez-les en revue vous ne trouverez encore parmi eux que des Zoïles, pas un seul Aristarque.

Doivent-ils critiquer un volume de poésies ? Vous croyez qu'ils commenceront par lire attentivement l'œuvre qui leur est soumise, qu'ils annoteront tous les vers réclamant soit un blâme, soit un éloge, puis qu'ils confieront à de blancs feuillets les impressions nées de leur lecture. Vous n'y êtes point. Leur premier soin est de mettre leurs jambes en mouvement et de faire des visites !!!

Drôle d'entrée en matière, direz-vous, pour des critiques.

Très drôle, si vous voulez, mais le fait est authentique.

Et qui visitent-ils ainsi ?

Les gens bien renseignés seulement : le rédacteur en chef de leur journal d'abord, puis tous les gros bonnets de leur parti politique, grands cabaleurs devant les hommes et qui savent sur le bout du doigt pour qui un tel a voté lors des élections municipales, locales ou fédérales.

Ils les soumettent tour à tour à un interrogatoire en forme, au sujet de l'auteur qu'il s'agit d'exalter ou de fustiger :

Quelle est sa couleur politique : est-il rouge, bleu, national ; ses tendances en fait de journaux sont-elles libérales ou conservatrices ?

Et suffisamment renseignés là-dessus il regagnent béatement leur sanctuaire de critique, ayant sur leur calepin tout ce qu'il faut pour gratifier l'auteur d'un éreintement en règle ou d'une bouffée d'encens.

Aussi si la couleur et les tendances politiques du poète concordent avec celles du critique politico-littéraire, son volume sera immédiatement un bijou, un chef-d'œuvre, il le parcourra en entier pour y cueillir tous les beaux passages et s'écriera que ses citations sont les parties les plus faibles de l'ouvrage, et le lecteur de se dire : puisque les parties faibles sont si sublimes, l'auteur dans ses meilleures strophes doit se montrer le plus grand des poètes : un Lamartine, un Victor Hugo, ni plus ni moins.

Par contre, le poète n'est point du parti du critique politico-littéraire, il l'a même attaqué dans les journaux de la presse ennemie ; aussitôt, son œuvre est une élucubration, un fiasco complet ; le talent et l'auteur n'ont jamais parcouru le même sentier. Le volume est examiné à la loupe quant à ses défauts. Les platitudes sont cueillies avec soin et les beautés dédaignées intentionnellement, afin de faire croire au public que les beaux passages n'étant que des platitudes, les strophes faibles ne doivent pas valoir grand chose.

Quand donc certains de nos critiques se mettront-ils au-dessus de l'esprit de parti ? quand donc se décideront-ils à ne voir dans nos poètes non pas l'homme politique, mais le poète même, non pas ses antécédents de partisan, mais l'œuvre même qu'il a écrite, le poème qu'il a créé ?

Cette manie de ne voir dans les ouvrages d'amis politiques que des chefs-d'œuvre, et dans ceux des adversaires de son parti que des productions fades et sans art, paralyse notre littérature dans son développement.

Les auteurs, comme on se l'imagine, n'écoutent que les dithyrambes de leurs confrères de coterie. Pourquoi se soucieraient-ils d'ailleurs des observations parfois judicieuses des profanes, quand ces derniers voilent le peu de bien que renferment leurs critiques d'une teinte de partialité qui révolte ?

Puis, la composition est si facile, quand on peut se permettre des licences extravagantes, pécher même contre les règles de l'harmonie, et quand on est sûr de rencontrer tout un cercle de badauds qui trouveront toujours nos innovations admirables et sublimes !

Et voilà ce qui fait croire aux écrivains de la vieille France qu'il n'y a point de critiques au Canada ou du moins, si nous en avons, ils sont fièrement indulgents.

Personne parmi nos poètes n'a été plus maltraité que M. Louis Fréchette par les critiques politico-littéraires, et pourtant M. Paul Verdun, dans un article où il considère *La Légende d'un peuple*, (1) comme "une de ces œuvres qui supportent la discussion sans en être amoindrie" et qui a "le grand et rare mérite de palpiter d'un souffle puissant," trouve matière à faire les réserves suivantes :

"Sans doute, il ne rencontre pas (Louis Fréchette) parmi les Canadiens enthousiastes, *la critique rigoureuse* avec laquelle nous autres Parisiens nous voyons examiner chacune de nos œuvres, et

(1). Voir *Le Semeur*, livraison du 10 février 1888.

“ *cet enthousiasme tourne à son détriment.* Souvent l'épithète rime avec l'épithète, la rime manque de richesse, ou bien l'harmonie du vers est rompu par un rejet désagréable à l'oreille. Emporté par son sujet, l'auteur travaille trop vite. Que M. Fréchette me permette de lui dire : Cette rapidité nuit à la perfection de sa facture. Il acceptera cette remarque comme venant d'un ami qui croit lui être plus utile par cette parole franche que par une louange mensongère.”

M. Fréchette peut remercier les critiques politico-littéraires de lui avoir attiré ce compliment et les inviter à méditer avec lui, s'ils ont vraiment à cœur de doter leur pays d'une littérature franchement nationale, d'une littérature aussi remarquable pour le fond que pour la perfection de la facture, ce passage de l'auteur des *Pensées* : (1)

“ Si la société, même littéraire, eut été divisée sous Louis XIV comme elle l'a été depuis, les grands écrivains d'un parti auraient été méconnus ou méprisés de l'autre, et nous n'aurions pas une littérature nationale,” et ces quelques lignes d'un auteur reconnu comme autorité en littérature : (2)

...“ Lorsque les lettres ont subi l'influence des agitations politiques, les jugements de la critique ne sont guère autre chose que des ressentiments de vanité ou des admirations de coterie. Malheur aux lettres qui s'adressent ainsi à des intérêts d'amour-propre ou à des ambitions isolées ! Elles sont sans avenir, car la postérité n'existe pas pour les partis.”

Sachons rendre justice aux qualités de nos poètes ; sachons aussi relever leurs erreurs ; mais faisons-le impartialement, sans parti pris, sans animosité, tout comme si la personne de l'auteur nous était inconnue et si nous n'avions devant nous que l'œuvre d'un écrivain anonyme.

L'un de nos sénateurs les plus en vue nous a dernièrement donné un bel exemple.

Ceux qui ont lu les déplorables incartades de Cyprien *alias* Fréchette, dans la “ *Patrie* ” de jadis, doivent se rappeler avec quelle injustice criante il traitait le rédacteur de “ *l'Étendard.* ” Il ne lui épargnait ni les sarcasmes ni le gros sel.

Si la victime de cette unique persécution avait écouté l'esprit de parti et encore plus son ressentiment, si elle s'était prévalué du

(1). M. de Bonald.

(2). M. Laurentie. *De l'Étude et de l'enseignement des Lettres.*

système prôné depuis si longtemps par les critiques politico-littéraires, elle aurait accueilli sinon par des invectives, du moins par le silence "*La Légende d'un peuple*" de M. Louis Fréchette. Or, qu'avons-nous vu ? Le 24 décembre dernier, M. Trudel fit dans l'*Étendard*, une appréciation du dernier volume de M. Fréchette, au cours de laquelle, après certaines réserves préliminaires, il rend ainsi hommage au talent de son détracteur d'hier :

... " Il nous semble que "*La Légende d'un peuple*" s'impose, bon gré mal gré, à l'attention du peuple canadien. Il nous semble qu'elle mérite de la part de tout Canadien, ami de son pays, l'hommage dû à une belle œuvre nationale."

" Car si le poète a des torts envers l'immense majorité de ses concitoyens, et suivant nous il en a de bien graves, s'il a prêché naguère contre le droit, la doctrine, la charité, l'humanité, même contre les lois littéraires et les règles de la grammaire, d'un autre côté Dieu lui a donné un admirable talent, une âme de poète, un cœur de patriote, et ces nobles facultés il vient de les employer largement, de les dépenser avec prodigalité, nous serions tentés de dire *royalement* si M. Fréchette n'exécrait tant les rois, à célébrer les grandeurs, les gloires de notre patrie canadienne.

" Il vient d'élever au peuple canadien ce qui, dans notre humble opinion, est un monument impérissable de gloire, un monument plus éloquent que tout ce que le bronze et le marbre eussent pu attester auprès des générations futures en l'honneur des héros de notre histoire."

" Voilà pourquoi, nous rendons hommage au mérite de l'œuvre et cet hommage, comme ce témoignage, nous les lui décernons de grand cœur."

Pareil oubli de l'injure et du parti chez un homme politique se rencontre si rarement qu'il mérite d'être signalé comme un précédent de bon augure. Espérons que cet acte d'indépendance ne sera pas isolé, que M. Trudel trouvera des imitateurs et que nous verrons bientôt la disparition des critiques politico-littéraires, plus politiques encore que littéraires, si l'on se rappelle que pour les auteurs de ces critiques la littérature n'est rien et la politique est tout.

Il n'y a point de littérateurs, point de poètes pour eux, ils ne connaissent que l'adversaire ou l'ami politique, d'où leur intérêt de faire de la critique littéraire au point de vue du parti.

Supprimez le mobile de cet intérêt ; faites leur fouler aux pieds

leur défroque de partisan : vous les verrez abandonner l'arène immédiatement, leur vocation de critique n'ayant plus sa raison d'être.

Regretterons-nous alors leur effacement, leur désertion des rangs des détracteurs de nos poètes ?

Ceux qui connaissent le tort qu'ils ont fait jusqu'ici à la poésie comme à la littérature canadienne ne pourront que s'en réjouir ; en attendant, contentons-nous de ridiculiser leur pose fantaisiste de critiques impartiaux quand ils n'ont jamais su faire autre chose dans leurs appréciations que de soumettre la littérature à la politique, l'esprit littéraire à l'esprit de parti !

CHS.-M. DUCHARME.

# MES VACANCES. <sup>(1)</sup>

(NOUVELLE.)

PARIS, 15 juillet 1886.

Voici du nouveau ! Cette après-midi je sors de mon étude vers les quatre heures. Je regarde le ciel, il est serein ; la rue, elle est remplie de monde. Allons ! c'est l'heure de la promenade ; profitons-en, car c'est la seule distraction que Paris nous offre pendant la canicule. Me voilà, donc, flânant doucement sur les ponts, sur les quais, sur les boulevards. Que rapporter d'une flânerie, si ce n'est le souvenir de cigarettes savourées, d'équipages comptés, peut-être même, de rêves caressés ? C'est le *dolce far niente* de nos voisins qui s'accommode à notre activité fiévreuse, c'est le moyen ingénieux de faire quelque chose tout en ne faisant rien. Et voilà pourquoi, à l'heure du dîner, j'arrive à mon appartement solitaire avec un très léger bagage d'idées et de préoccupations.

Cette promenade qui m'est, à vrai dire, habituelle, pour ne pas dire traditionnelle, devait, suivant toutes les apparences, être suivie d'une excursion d'un autre genre à travers les journaux qui encombrent ma table de travail. Le sort en a voulu autrement, aujourd'hui. Je trouve sur la liasse de journaux, une lettre portant le timbre de Sion, canton de Valais, Suisse. Je lis sur l'enveloppe :

“ MONSIEUR FRÉDÉRIC LEVERRIER,

Avocat, docteur en droit,

Boulevard Saint-Germain, 115,

PARIS.”

(1) L'auteur de cette nouvelle demande pardon aux lecteurs de la *Revue Canadienne*, d'avoir placé, à mille lieues, le siège de la petite histoire qu'on va lire. Il admet que nos Laurentides renferment des sites assez pittoresques, des recoins assez poétiques, pour contenter le romancier le plus exigeant. Cependant, le souvenir d'un voyage en Suisse et l'attrait toujours nouveau du paysage alpestre, l'ont emporté sur toutes les autres considérations, voire même sur le patriotisme de l'auteur. Le lecteur aura assez d'imagination pour faire le reste ; il pourra lire *Malbaie* au lieu de *Sion*, et inventer au besoin des ruines croulantes. Le patriotisme sera ainsi vengé et notre pays recevra un juste tribut de louanges et d'admiration.



Hein ! c'est bien moi, malgré ces titres pompeux. Je parie que cela vient de mon oncle et parrain. Allons ! ce brave industriel a-t-il un procès et veut-il consulter mes lumières ?

Je déchire l'enveloppe et je trouve en effet une lettre de mon oncle. Mais il ne s'agit nullement de procès, ni même d'affaires. La voici du reste au long.

“ SION, 13 juillet 1886.

“ MON CHER NEVEU,

“ Si tu es encore de ce monde, permets-moi de te gronder un peu.

“ Je lis quelquefois dans la *Gazette des Tribunaux* que Mtre Frédéric Leverrier, mon illustre neveu, a remporté des succès éclatants, qu'il a gagné des causes qui semblaient perdues d'avance, qu'il a enlevé les suffrages des juges. Je lis tout cela et ma faiblesse de vieil oncle s'en trouve considérablement flattée. Et cependant, je te plains bien sincèrement. Quoi ! pendant cette belle saison, tu es enfermé à Paris, ne voyant d'autre verdure que le triste feuillage des arbres du boulevard, n'entendant d'autres chants, que ceux des rues ! Et cela, quand les oiseaux nous donnent une sérénade continue et que de nos glaciers, s'échappent mille cascades qui se transforment en pluie d'or sous les rayons de notre beau soleil des montagnes. Voyons, Frédéric, si tu ne veux devenir fossile, laisse-là tes dossiers et tes clients et viens passer quelques semaines avec nous à Sion. Tu as besoin de ce repos, crois-moi.

“ Ah ça ! mon garçon, tu auras bientôt trente ans. Te proposes-tu de traverser la vie seul et en ermite. Pourtant, si tu le voulais, tu trouverais en Suisse de charmantes... Allons ! je t'offense, n'est-ce pas ? Tu as juré un célibat éternel ! Je respecte tes convictions sans les partager et sans croire non plus à leur perpétuelle durée.

“ C'est donc convenu, tu viendras nous voir. Ta tante te prépare des friandises dont elle m'impose le secret. Moi, ton oncle, je te réserve un accueil franc et cordial.

HENRI LEVERRIER.”

La lecture de cette lettre me laisse rêveur. Le bruit des voitures sur le boulevard ne m'a jamais paru aussi assourdissant, la température aussi lourde, l'horizon aussi restreint. Et malgré moi, je songe à ces chants des bois, à ces cascades des montagnes dont me parle mon oncle. Quel contraste avec Paris !

Et puis, Henri Leverrier est bien un père pour moi, qui ai eu le malheur de perdre le mien il y a déjà longtemps. Sa gracieuse hospitalité m'a laissé bien des souvenirs et cette coquette petite ville qu'il habite, bien des impressions.

Du reste, c'est maintenant la saison du chômage, je retrouverai Paris, plus tard, resplendissant des beautés de l'automne. Enfin je me laisse gagner. Je prends mes journaux, non plus pour les lire, la lecture m'en serait insupportable, mais pour consulter le tableau du départ des trains. Huit heures ! c'est un peu matinal, mais je serai le soir même à Genève et le lendemain à Sion. Bref, ce petit congé est décidé et je partirai demain.

Je ne goûte pas absolument l'incrédulité que mon oncle témoigne au sujet de mes projets de vie. Il doit pourtant savoir que c'est là une résolution bien arrêtée chez moi. Le mariage est, dit-on, une loterie ; je ne tiens nullement à devenir le jouet du hasard. Assez d'autres se chargeront bénévolement de peupler la terre !

Ah ça ! mon cœur, as-tu bien compris ? Pas de velléités d'indépendance pendant cette promenade ! Sois comme le roc des montagnes ou, si tu le veux, comme la neige des glaciers. Mais prends garde au soleil, il est terrible le soleil de la Suisse !

GENÈVE, 16 juillet 1886.

Voilà une journée bien remplie ! Six cents kilomètres de Paris Je pesterai contre la vitesse du train, si j'avais pu penser aux beautés de la route. Mais je ne vois que le but de mon pèlerinage.

Ma fenêtre donne sur les eaux limpides du lac Léman. Je salue tout d'abord le Mont Blanc, ce monarque du pays que je vais habiter pendant quelques semaines. Près de nous, sur l'île Jean-Jacques Rousseau, une famille anglaise est en contemplation muette devant la statue du philosophe genevois. Si du moins ils le connaissaient, ce pauvre petit grand homme !

Genève est sans contredit une jolie petite ville. Elle brûle d'imiter Paris, et elle emprisonne le vieux Rhône sous des ponts, assurément fort beaux, qui rappellent certains ponts de la capitale. Elle possède en outre des quais et des boulevards, voire même un opéra tout comme Paris. C'est là une innocente manie, et on me permettra, à moi, Parisien convaincu, de sourire à l'ambition des braves Genevois.

Voilà que les étoiles commencent à se faire voir et cette lueur qui paraît là-bas sur l'horizon, c'est sans doute la lune qui a bien voulu poétiser la première nuit de mes vacances. Elle se dégage peu à peu

des cimes des montagnes de la Savoie et laisse échapper un pâle rayon qui tremblote sur les eaux bleues du lac. *Salut, casta diva!* Tu mets ce pauvre Frédéric en veine de poésie!

On allume partout. Cafés et restaurants resplendissent sous des flots de lumière. Des cordons de feu traversent maintenant le Rhône qu'on entend vaguement bouillonner là-bas. Une population nombreuse se presse sur les quais, les curieux s'attardent devant les vitrines. C'est l'heure du repos et du plaisir. Un orchestre joue à l'entrée du pont du Mont-Blanc; c'est une musique tantôt suave et rêveuse, tantôt déchirante et passionnée.

Je m'accoude à ma fenêtre et bientôt je rêve à mon tour. La nuit s'est emparée de la terre, une brise toute parfumée vient jouer dans mes cheveux; on dirait une main d'ange qui se pose sur ma tête. Une douce paix s'empare de mon âme. Que je sais gré à mon oncle de m'avoir arraché à ma vie agitée et fiévreuse de Paris!

Je domine de cette hauteur et la foule indolente et le fleuve rapide et la cité endormie. Cela me fait penser à ma vie isolée. Se pourrait-il que je passe à côté du bonheur? Des voix bien fraîches arrivent jusqu'à moi, j'entends un petit rire argentin, suivi d'un chuchotement confus. Deux ou trois jeunes filles passent sur le quai en compagnie, probablement, de madame leur mère. Je les suis des yeux pendant longtemps, il me semble qu'une espèce de langueur paralyse mes forces.

Allons! Frédéric, réveille-toi! Où sont donc tes belles résolutions? Ferme ta fenêtre, mon garçon, et couche-toi, car il est déjà tard et tu deviens, ma foi, mou comme la cire. On dirait que l'air de la Suisse te grise. Secoue cette torpeur qui fait mal augurer de ta fidélité à tes principes. Souviens-toi que Frédéric Leverrier a juré de ne pas se laisser vaincre et que sa parole vaut celle d'un roi.

Et pourtant, je n'ai pas encore fermé l'œil que je recommence à rêver!

SION, 17 juillet 1886.

Enfin j'y suis et, pour citer la parole du maréchal de MacMahon pour la cent millièame fois, (je donne le chiffre à peu près,) j'y reste. C'est un pays d'enchantement et de merveilles. Sion, célèbre le Seigneur, car il t'a prodigué ses dons les plus riches et les plus variés!

Je suis parti de Genève à une heure et, cette fois, j'ai trouvé que la locomotive se pressait. Pauvre locomotive! elle n'est pourtant p

à blâmer, elle est aveugle ! Mais, l'homme, pourquoi faut-il qu'il dévore ainsi l'espace ?

Quelle route délicieuse ! Nous suivons d'abord les rives du lac de Genève, passant tantôt sur les grèves, à côté des vagues expirantes, tantôt par de noirs tunnels jusque dans le cœur des montagnes. Puis entre deux tunnels, une échappée de ciel bleu, une image précipitée du lac qui se grave au fond de la paupière. Nous arrivons bientôt à Lausanne, perchée sur une colline, d'où se déroule le plus beau panorama.

Un arrêt de dix minutes me permet de faire une petite course dans Lausanne, au risque de manquer le train. Je retrouve encore mes jambes d'écolier pour gravir un promontoire élevé qui domine la ville.

Puis nous voilà de nouveau en route. Après avoir passé tout près du château de Chillon, chanté par Byron, nous quittons le lac et nous remontons le cours du Rhône. Partout s'élèvent des montagnes grandioses. De temps en temps, nous nous arrêtons à des stations perdues au fond de quelque sombre vallée. Tout est pittoresque ici, les chalets qui côtoient la route, le costume des montagnards et jusqu'aux coquets clochers des églises. A Martigny c'est la route de la vallée de Chamonix et du Mont-Blanc. Une heure plus tard, j'entends le son des cloches que le vent porte de montagne en montagne. C'est l'angelus du soir et, dans les champs, nous voyons les braves habitants du Valais se découvrir dévotement, car, en ce pays, on est bon catholique en dépit des immortels principes. Je regarde un peu en avant et j'aperçois deux collines escarpées, s'élevant en face l'une de l'autre et surmontées toutes deux de ruines grandioses. C'est enfin Sion qui nous paraît baigné dans les derniers rayons d'un soleil d'été. Oh le joli carillon ! Cette musique fait vibrer toutes les fibres de mon cœur, elle me rappelle les belles années de ma jeunesse que j'ai passées en ce lieu béni. J'en suis ému jusqu'aux larmes.

J'avais prévenu mon oncle de mon arrivée par dépêche télégraphique. Je le trouve à la gare, me tendant les deux mains que je saisis, autant que me le permettent les objets dont je me suis chargé. Il s'empresse du reste de me débarrasser de mes paquets.

— Mon pauvre garçon, me dit-il, je suis enchanté de te voir. Je ne pensais pas si bien réussir à t'arracher à ton cher Paris.

— Oh ! mon oncle, ai-je répondu en riant. La ville de Paris n'a qu'à se bien tenir et je suis tout disposé à entonner le *Lauda Sion* !

— Tu feras une autre fois tes compliments à notre bonne cité.

Pour le moment tu dois avoir horriblement faim. Viens avec moi.

Une voiture nous attendait et nous y prîmes place. Nous avions près d'un kilomètre à franchir, car la demeure de mon oncle est en dehors de la ville sur les bords du Rhône. La conversation fut très animée en route. Ancien Parisien, mon oncle conserve un reste de tendresse pour la capitale de l'univers, comme il l'appelle. Il s'est informé de tout, me demandant si le nouvel hôtel de ville ressemble à l'ancien, si telle ou telle maison a été démolie, et mille autres questions de ce genre. Il se dit trop vieux pour y retourner. En effet, il a beaucoup blanchi, mais son humeur est toujours gaie, jeune même. Ma bonne tante m'accueillit avec bonté ; son questionnaire, bien entendu, fut non moins formidable que celui de mon oncle. Je m'échappai comme je pus et je montai à ma chambre. Ma fenêtre donne sur le Rhône et j'aperçois au loin les collines jumelles de Sion. Ah ça ! mon cœur, prends garde à toi, nous sommes entrés dans le royaume des fées !

Dimanche, 18 juillet.

Je suis allé à la grand'messe ce matin. Je n'ai reconnu personne, il est vrai qu'il y aura bientôt vingt ans que je ne suis pas venu à Sion.

Quel brave homme que mon oncle ! Il a l'air d'un vieux magistrat plutôt que d'un industriel. Droit, sec, l'œil franc, la bouche sérieuse, le port noble et fier, on le prendrait volontiers pour un représentant de cette vieille magistrature française qui tend aujourd'hui à disparaître. Je me suis vu plus d'une fois sur le point de l'appeler mon président.

Ma bonne tante est beaucoup plus jeune, mais elle aussi a souffert des assauts du temps. C'est la bonté même. Petite, affairée, conduisant sa maison comme mon oncle administre son usine, c'est-à-dire avec l'attention et la régularité les plus minutieuses, elle trouve encore le temps de soulager les misères qui existent à Sion comme partout ailleurs. Ces braves gens ont perdu, il y a quelques années, leurs fils unique, jeune homme de grande espérance. C'est là un deuil dont ils ne se consolent que lorsqu'ils iront le retrouver dans un monde meilleur. Ma pauvre tante a bien pleuré en me voyant hier, elle pensait à son fils qui dort là-bas au cimetière.

Je vois que ma visite leur fait un véritable plaisir. Tant mieux ! Je suis seul au monde et ce sont mes plus proches parents ; je leur porte une affection filiale.

SION 25 juillet.

Voilà une bien longue semaine que je te néglige, mon journal ! Tu sais d'ailleurs si mes moments de loisir ont été bien employés. Excursions à pied et à cheval dans les montagnes, visites à l'usine de mon oncle, dont j'ai voulu étudier le fonctionnement, correspondance à raison de certaines affaires inachevées que j'ai laissées à Paris. Entre temps, j'ai déchiffré de la musique et j'ai brodé sur tous les thèmes possibles et impossibles. J'adore la musique même quand j'en fais, ce qui prouverait que je n'ai pas un goût très sûr. Ajoutez à cela, s'il faut tout dire, quelques instants de douce rêverie, moments bénis où toutes les souffrances s'endorment, où toutes les facultés se paralysent hors celle de penser.

Je suis enchanté de tout ce que je vois. Mon oncle veut absolument me présenter dans quelques familles. J'ai demandé, en grâce, un petit sursis. Mais il faudra que je renonce à ma chère solitude. Il y aura demain soir une petite réunion chez M. Berteauld, un ancien ami de mon père. J'ai consenti à m'y rendre à ce titre et me voilà engagé. Je m'y résigne et je ne redoute rien, car je n'aime que les montagnes ; elles sont assez grandes pour remplir mon cœur !

SION, 27 juillet.

Ho ! ho ! Je n'aime toujours que les montagnes, mais il y a une autre personne qui les aime et n'aime que cela. Les choses se compliquent. Une telle parité de goûts me déconcerte, sans me décourager, toutefois, car la rivalité promet d'être aimable, généreuse même,

C'est à cette fameuse réunion que j'ai rencontré ma rivale, car il s'agit d'une jeune fille, Mlle Aline Berteauld, fille de notre hôte. Il y avait là plusieurs personnes, mais je n'ai guère causé qu'avec elle. Cet entretien m'a laissé une impression assez singulière. Mlle Berteauld peut avoir vingt ans. Elle est petite, plutôt que grande ; elle a les yeux bruns et rieurs, les cheveux châains et la figure la plus spirituelle du monde. Je suis prêt à jurer à tout venant qu'elle est très jolie, ou du moins très intéressante, ce qui vaut encore mieux. Elle possède, dit-on, un talent musical peu ordinaire, et comme elle ne voulait pas jouer, on m'a chargé de plaider au nom de l'aimable société, mais j'ai perdu ma cause. Cependant, elle a consenti à causer et j'ai si bien passé mon temps, que je lui pardonne à demi de ne s'être pas laissée fléchir.

Toute conversation entre inconnus débute par ces faciles banalités

qui sont à la portée de chacun. Ainsi Mlle Aline s'avisa de me dire que je devais bien regretter d'avoir troqué les boulevards de Paris contre la solitude de Sion.

—Mais pas du tout, mademoiselle, ai-je répondu, je n'y pense seulement pas, je suis absolument épris de vos montagnes.

—Ah ! prenez garde, monsieur, me dit-elle.

—Aurais-je des rivaux, mademoiselle ?

—C'est fort possible, je ne réponds de rien.

—Mais, mademoiselle, serait-ce quelque vieux génie malfaisant, quelque dragon qui se cache le jour, dans une caverne inaccessible, et qui sort la nuit à la recherche de mortels à dévorer ? Je vous assure que je suis disposé à tout croire possible dans ce pays de merveilles.

—Merci pour mon pays, monsieur, mais il s'agit de quelque chose de plus humain que cela.

—De grâce, mademoiselle, nommez-moi mon rival pour que j'aie l'exterminer.

—Oh ! monsieur, vous partez bien vite en guerre. Au surplus, je n'ai pas besoin de vous désigner votre rivale, vous connaissez son nom puisque vous causez avec elle.

—C'est donc vous, mademoiselle. Dans ce cas je ferais mieux d'abandonner la partie.

—Vous auriez vraiment peu de constance. Les nouveaux-venus sont quelquefois les mieux reçus.

—A tout événement, je renonce, et pour cause, à mes intentions belliqueuses. Vous aimez donc les montagnes, mademoiselle !

—Je n'aime que cela, monsieur.

—Vous n'aimez que cela, mademoiselle, et vous êtes jeune fille ?

—Je sais ce que vous allez me dire, monsieur, reprit-elle vivement, et une petite campagnarde comme moi ne saurait répliquer à un Parisien comme vous. Mais je suis franche et je dis vrai. C'est que, voyez-vous, il n'y a que mes montagnes qui ne changent pas. Je les retrouve aujourd'hui telles que je les ai laissées hier.

—Je vous assure, mademoiselle, que j'admire votre goût puisque je le partage, mais je m'étonne un peu de votre exclusivisme.

Et puis elle me parla de ses passe-temps, de ses amusements, de la vie qu'elle mène à Sion. Elle a perdu sa mère, il y a quelques années et c'est une sœur de celle-ci qui s'est chargée de son éducation. Tante Marguerite, comme l'appelle Mlle Berteauld, est une personne d'environ quarante ans et d'une intelligence remarquable. C'est une de ces figures spirituelles qu'on trouve dans les vieux por-

traits de famille du siècle dernier. Je me sens beaucoup de sympathie pour elle.

J'oubliais de dire que tante Marguerite est la veuve d'un officier français, capitaine de cuirassiers, qui a été tué à la charge de Reichshoffen. Il appartenait à ce régiment dont le maréchal de MacMahon disait après la fatale bataille : *Les cuirassiers ! il n'y en a plus !* Cette histoire que Mlle Aline me raconta, m'intéressa vivement. Je la priai de me présenter à sa tante qui avait ainsi sacrifié à ma bien aimée patrie, ce qu'elle avait de plus cher. Je ne sais trop ce que j'ai dit à cette glorieuse veuve, mais Mlle Aline, qui adore sa tante, m'a remercié d'un regard ému. Quant à tante Marguerite, je crois que cette attention de ma part m'a gagné son estime,

J'ai été surpris de trouver que Mlle Aline partage mes idées sur la vie. Chez moi, c'est philosophie, mais chez elle c'est scepticisme. Je me garderai de lui dire que je pense comme elle, mais, à l'entendre répéter des arguments que je trouvais irréfutables quand je m'en servais, je me sentais irrésistiblement poussé à combattre mes propres sentiments. Je lui ai fait des objections, mais elle se défend bien. Et pourtant, je crois qu'elle a tort, moi qui pensais avoir raison quand je disais la même chose. Assurément, je vais me donner le démenti à moi-même, car les jeunes filles ne doivent pas être sceptiques. Mlle Berteauld est peut-être susceptible de conversion. Enfin, voilà une cause qui m'inspire de l'ambition. Je l'accepte, et en garde, ma rivale !

Du reste l'occasion ne m'en manquera guère. Mlle Berteauld a eu la gracieuseté de m'informer qu'elle fait de longues courses à cheval dans ses chères montagnes, accompagnée d'un vieux serviteur de son père qui ne la quitte jamais. Elle m'a dit que si je tenais à être de la partie, je serais le bienvenu. Je lui ai répondu que je suis mauvais cavalier, mais que je me ferai plutôt jeter en bas d'un précipice que de ne pas profiter de son invitation.

Il me semble que j'ai été un peu empressé. Je ne voulais voir personne et voilà que je vais faire de longues excursions avec une jolie personne qui pourrait bien me faire tourner la tête. Ah ! je ne crains rien, nous avons tous deux les mêmes idées. Nous nous protégerons mutuellement. Au revoir, donc, mademoiselle !

SION, 29 juillet.

Je n'ai pas revu Mlle Berteauld, mais j'ai eu avec mon oncle un



entretien qui m'a laissé songeur. Ce bon parent s'intéresse tant à moi qu'il voudrait absolument me marier. Cette ambition, chez un autre, m'aurait fait sourire ; chez mon oncle, elle m'attendrit.

—Ah ça ! mon garçon, m'a-t-il dit, ne t'ennuies-tu pas à mener une vie solitaire et n'attends-tu rien de l'avenir ?

—Tout ce que je lui demande, mon oncle, c'est de la santé et du courage. Du reste les occupations, les soucis de la clientèle, les distractions que je me permets de temps en temps, comme cette délicieuse promenade, suffisent pour remplir ma vie.

—Tu t'y fais illusion, Frédéric. Tout cela ne peut remplir une vie que quand le cœur lui-même est en repos. Et le tien, qu'en dis-tu ?

—Pour cela, j'admets bien, mon oncle, que c'est le point faible de ma cuirasse. C'est un traître qui est toujours prêt à baisser le pont-levis et à ouvrir la porte à l'ennemi. Mais j'ai chargé ma tête et ma volonté de monter bonne garde afin de prévenir les surprises.

—Sans être prophète, mon neveu, je doute de leur succès. Mais, pour parler sérieusement, ne crois-tu pas au mariage ?

—Oh ! en principe, oui ; en pratique, c'est autre chose. Vous connaissez mon caractère, je pourrais être ou bien très heureux ou très malheureux. Si je tombais mal ?

Mon oncle prit son air de magistrat qui questionne un témoin et prononce un arrêt, il ajusta ses lunettes et fixant sur moi un regard perçant, me dit ;

—Tu n'es pas sceptique, Frédéric ?

—Oh ! mille fois non, mon oncle.

—Tant mieux, je n'aurai pas à te défendre contre toi-même. Écoute-moi bien, mon garçon. C'est une terrible chose que ce secret de l'avenir, mais le bon Dieu nous a donné contre les défaillances un remède souverain, l'espérance. Espères-tu, Frédéric ?

—J'avoue, mon oncle, que je pêche plus par incrédulité que par désespoir.

—C'est encore un point de gagné, je commence à croire à la possibilité de ta guérison, Mais laisse-moi te dire une chose. Pas un cheveu de notre tête ne peut tomber sans une permission d'en haut. Comme l'a dit Shakespeare, il y a une providence spéciale dans la chute d'un étourneau. Si nous examinons bien la vie, nous verrons que le chemin que nous parcourons est bordé de précipices. Un faux pas, et nous sommes perdus dans l'abîme. Cependant, ce faux pas ne peut arriver sans l'aveu de Celui qui nous soutient. La

Providence nous guide en tout et notre impuissance même doit nous inspirer une confiance absolue en sa direction. Fais ce que dois, advienne que pourra ! Voilà une maxime qui serait de la plus haute philosophie, si ce n'était déjà une règle de la vie chrétienne. Je suis vieux, Frédéric, et je n'ai pas de fils. Tu es mon seul parent et tout ce que j'ai, c'est pour toi que je le garde. Le ciel m'a bien éprouvé en m'enlevant ton pauvre cousin, mais le jour où je pourrai te voir, au pied de l'autel, à côté d'une épouse que tu auras choisie pour compagne de ta vie, ce jour-là, je croirai de nouveau au bonheur.

Le vénérable vieillard avait des larmes aux yeux. Je lui serrai les mains avec effusion, sans lui répondre, car qu'aurais-je pu lui dire ? Je gagnai ma chambre et restai longtemps plongé dans la réflexion.

Je suis presque de l'avis de mon oncle, mais c'est une si terrible chance. Oh ! que je voudrais donc connaître l'avenir !

FRÉDÉRIC LEVERRIER.

(A suivre.)

## “LA LÉGENDE D’UN PEUPLE.”

---

Sous ce titre parut, il y a quelques mois, un volume de poésies canadiennes dues au talent de M. Louis Fréchette. C’est une série de légendes nationales chantées à tour de date historique, sans autre lien apparent que celui de l’histoire, et que le poète a renfermées pour la circonstance entre un prélude d’une haute valeur poétique et un finale moins coûteux. Tout n’y est pas neuf et grande a été notre surprise, lorsque feuilletant ces pages rapides, nous avons retrouvé telles odes qu’on a vues, depuis quelques années, figurer aux programmes des chômeurs du 14 juillet, tels récits dont se régalaient, ici ou ailleurs, divers convives à divers banquets. Quoi qu’il en soit, ce livre a reçu du public un accueil des plus favorables : nous avons vu toutes les castes du monde lettré s’unir dans un commun sentiment d’admiration et aller déposer aux pieds du poète canadien le tribut de leurs louanges.

Ce murmure flatteur, auquel nous nous associons volontiers, nous met tout à fait à l’aise, on le comprend, pour dire du nouveau poème tout le bien que nous y aimons, comme aussi pour faire toutes les réserves que nous jugeons nécessaires. C’est pour nous un devoir de l’étudier, et parce qu’il est le premier effort sérieux où M. Fréchette ait mis en exercice toute l’énergie de son talent, où il ait donné sa mesure comme poète et parce que l’importance que l’on réclame pour ce livre, tant en France qu’au Canada, ne peut manquer de lui créer sur nos futurs poètes une influence qu’il convient de régler.

Si l’inspiration poétique avait plus souvent forcé le génie de notre peuple à chanter les gloires de la patrie dans un langage à l’abri des injures du temps ; si nos bibliothèques pouvaient s’enorgueillir de chefs-d’œuvre où le fini du style s’unit à l’élévation de la pensée pour fixer le goût ; si notre légende nationale, en un mot, avait déjà trouvé son vrai chantre, le poète de sa gloire, nous pourrions, avec moins d’inquiétude pour les résultats, traiter avec indulgence certains petits défauts, applaudir à tout essai généreux de nos littérateurs et mesurer avec complaisance la vigueur de leur élan,

sans tenir un compte trop sévère de la distance qui les séparerait encore de la perfection. Mais il n'en va pas ainsi. Nos poètes n'ont guère produit de chefs-d'œuvre, et, si l'on excepte quelques ouvrages de Crémazie, leurs essais n'atteignent pas la hauteur normale de la vraie poésie. Notre littérature d'agrément n'en est encore qu'à ses débuts, et, nous regrettons d'avoir à le constater, ce n'est pas une fée bienfaisante qui soutient ses premiers pas. C'est de France que viennent presque tous les livres dont la jeunesse canadienne se nourrit l'esprit ; or la révolution littéraire n'a pas encore subi d'échec décisif dans ce pays-là ; ceux même qui la combattent avec le plus d'ardeur et qui nous font voir avec le plus de clarté le défaut de ses principes, ne laissent pas que de revêtir assez souvent et à leur insu quelques-unes de ses formes. Le ridicule, qui tuait si aisément jadis parce que le goût était pur, est aujourd'hui impuissant contre ce travers, parce que le goût a perdu sa pureté. Le ridicule n'a pas tué le romantisme en France, il ne l'empêchera pas d'envahir le Canada.

N'est-il donc pas de remède ? oui, il en est un, et il est temps que tous ceux à qui incombe la tâche délicate de la haute éducation, l'appliquent sérieusement, s'ils veulent préserver notre littérature naissante de la plaie européenne. Le remède ce sont de fortes études classiques, afin de donner au langage toute la souplesse, toute l'exactitude, toute la clarté, toute la perfection possible ; ce remède, c'est encore et par-dessus tout une solide philosophie, pour diriger la pensée et la retenir dans le domaine du vrai, pour châtier sans merci tous les écarts de l'imagination, tous les soubresauts d'une sensibilité mal-apprise et maintenir entre les facultés qui concourent à la formation de la parole, l'ordre hiérarchique établi de Dieu. Par là le goût littéraire acquerra la pureté ; de là aussi naîtra une saine critique, capable de porter un jugement sur le fond et la forme des ouvrages de l'esprit ; la critique, en effet, n'est que le verdict du bon goût, et celui-là a le goût littéraire, qui sent et juge le beau. Nous n'avons pas l'intention de donner aujourd'hui un exposé des principes de la littérature ni des règles de la critique ; mais nous voulons appliquer ces règles et ces principes au poème de M. Fréchette.

Et tout d'abord nous serions tentés de chercher querelle à l'auteur au sujet du titre qu'il a donné à son livre. La légende d'un peuple est autre chose qu'une suite de *légendes*, si variées qu'elles soient de ton, de caractère, de style ; autre chose qu'une superbe mosaïque des

pierres précieuses ou, comme dit le poète, des perles ignorées de notre histoire ; autre chose qu'un étalage de nos produits historiques, rangés en ordre, étiquetés et mis en relief à l'aide de pancartes voyantes, où flamboie une couleur patriotique qui n'est pas celle de la patrie. Quelle que soit l'admiration que l'on professe pour le siècle et ses expositions, encore faut-il donner aux choses un nom qui les désigne. Or la légende d'un peuple suppose une conception dont l'unité se recommande d'autre part que de la chronologie, d'autre part et de plus haut que d'un patriotisme d'occasion ou de parti. La légende d'un peuple, c'est comme le miroir de sa vie, le foyer où se doivent concentrer tous les rayons de sa gloire, tout l'éclat de sa destinée ; on y doit voir dans un reflet plus lumineux et plus beau que la réalité elle-même, ce mouvement de vie intime qui se dilate et se développe dans les proportions agrandies de l'idéal ; on y doit pouvoir deviner cette poussée intellectuelle qui ouvre sans cesse de nouveaux champs à l'activité du cœur et tient en haleine son courage, son énergie, sa constance ; on y doit saisir le ressort secret qui met en jeu et l'héroïsme du mouvement et l'angoisse du sacrifice et l'exultation du succès. La légende d'un peuple c'est l'écho nombreux où se mêlent et s'harmonisent toutes les mille voix d'une société qui naît et qui grandit, qui combat et triomphe, qui travaille souffre et prie, qui croit, qui espère et qui aime. La légende d'un peuple, c'est le cycle qu'il accomplit sous la haute direction de Dieu, dans sa marche vers Dieu, c'est, en d'autres termes, l'action de Dieu par ce peuple.— L'homme s'agite et Dieu le mène, a dit Bossuet. Aussi est-ce en Dieu et dans son action sur la société qu'il faut aller chercher le secret de la destinée et de la vie d'une nation ; c'est là que le poète doit démêler au milieu des événements qui composent son sujet, la part qui revient à Dieu de ce qui se fait par la main de l'homme ; et quand il assume l'honneur de chanter la légende du peuple canadien, il ne saurait faire trop large la part de Dieu. Il ne suffit pas de s'écrier en passant, à propos des troubles de '37.

O Dieu ! Vous qui jugez et réglez toutes choses,  
 Pourquoi permettez-vous, sinistre dénoûment,  
 Après cette victoire un tel écrasement ?

.....  
 Pourquoi tant d'échafauds ? Pourquoi tant de bannis ?  
 Pourquoi ? . . . Mais n'est-ce pas la destinée humaine . . .

Pas une œuvre où le doigt divin s'est fait sentir,  
Qui n'ait un peu germé dans le sang d'un martyr !

Il ne suffit pas non plus d'avoir consacré plusieurs strophes, toutes belles qu'elles sont, aux Missonnaires et aux Martyrs et de leur avoir accordé dans votre livre une place, voire même aussi vaste que celle des Excommuniés ; ce n'est pas une place à part qu'il faut à Dieu et à son Église dans l'économie de la vie canadienne, et tant que vous ne saurez vous élever jusqu'à contempler dans sa grandeur idéale et à reproduire dans la mesure du possible cette conduite régulière de Dieu menant sa créature vers un but surnaturel par lui fixé d'avance, vous n'aurez pas le droit, poète, d'écrire en tête de vos chants : La légende d'un peuple. Ce titre contient quelque chose auquel votre œuvre ne correspond point : vos légendes sont le cadavre démembré de la légende nationale, l'âme y manque.

A quoi faut-il attribuer ici ce vice de conception ? Personne ne contestera à M. Fréchette une certaine facilité à gravir des hauteurs commensurables, il est vrai, mais dignes cependant d'un vigoureux coup d'aile. Poète, il l'est, il en a le talent, la claire vue, l'inspiration, et son procédé révèle souvent l'artiste sincèrement épris de son art et maître de son instrument ; mais dans l'espèce, comme on dit, il semble avoir regardé à côté de l'idéal ; aussi son poème n'est pas le message de la belle nature et notre légende aura autre chose à nous transmettre par la bouche de son chancre inspiré. Nous ne serions pas loin de croire que ce titre n'a été mis là que pour fasciner les regards et attirer les acheteurs, et il semble que nous assistions au petit dialogue suivant :

"Quel titre donnez-vous à votre livre ?" dit au poète un de ses amis, en France.

— "Légendes Canadiennes ; ce n'est rien autre chose."

— "Bah ! vous ne ferez pas vos frais. Votre livre n'aura qu'un intérêt local, il ne se vendra pas en France."

— "Et vous suggérez ? . . ."

— "Je mettrais : La Légende d'un peuple ! on croira que c'est le pendant de la Légende des siècles."

On connaît ces artifices ; les curieux se laissent prendre à l'hameçon, et pendant ce temps-là le poète fait ses petites affaires, le libraire aussi. M. Fréchette aurait pourtant dû comprendre que ce n'est pas une chose honorable de vendre à faux poids et que la

légende d'un peuple est un nom sacré qu'il ne doit pas 'prendre' en vain. Dans tous les cas, ou M. Fréchette a voulu nous donner la légende de notre peuple, et alors il est resté bien au-dessous de son sujet, ou il n'a pas voulu nous donner cette légende, et alors il devrait se servir d'un titre plus modeste et ne pas exciter le soupçon d'une ruse commerciale, laquelle ne fait honneur ni à lui ni à nous.

Puisque nous n'avons pas le poème que nous attendions, force nous est bien de rester contents du recueil qui nous est échu. Tel qu'il est, il ne manque ni d'intérêt ni de mérite. Il a ses faiblesses, il a aussi ses vertus : nous allons nous occuper des unes et des autres.

C'est une faiblesse chez notre lauréat, d'aimer, comme il fait, le nouveau régime, et s'en est une autre de haïr l'ancien, comme il le hait ou mieux c'est une seule faiblesse en partie double. Selon lui, tout ce que la France monarchique a fait de bien en Canada et pour le Canada, appartient de droit au corps mystique de la révolution ; cette conviction soutient sa voix à travers toutes les légendes des premiers temps de la colonie. Il n'en fait d'ailleurs pas un mystère, et c'est aux yeux de tous que d'un coup de sa baguette magique découvreurs et colons se transforment en autant d'avant-coureurs du Progrès et de la Liberté de '89. Cyprien termine ainsi la Petite Histoire des rois de France : " Je suis bien sûr qu'il n'y a pas un de mes lecteurs qui se demandera maintenant pourquoi nos ancêtres quittaient le beau pays de France pour venir coloniser le Canada, au risque de se faire scalper et manger par les Iroquois." Le poète de la Légende reprend la thèse là où le chroniqueur de *La Patrie* l'avait laissée et il nous initie aux désirs secrets du genre humain tout effaré, vers la fin du 15ème siècle,

Quand, sentant sa décrépitude,  
Enfin l'univers aux abois,  
De l'éternelle servitude  
Songeait à secouer le poids.

Ainsi nous en sommes avertis, en dépit de l'histoire, le vieux monde se mourait de ses vieilles doctrines et de ses antiques institutions, lorsque Colomb, puissant magicien fit

Surgir le Nouveau Monde  
Pour rajeunir le monde ancien.

Oui, l'humanité vers l'abîme  
Marchait dans l'ombre en chancelant . . . .

lorsque Colomb l'arrêta. Après un pareil sauvetage, il est juste et naturel que tous les échappés du désastre échangent les poignées de main classiques des personnages de mélodrame, aux cris de Vive la Liberté :

Car ce ne fut pas tant vers ces rives nouvelles  
Que l'illustre Colomb guida ses caravelles  
Que vers un port sublime où tout le genre humain  
Avec fraternité (?) pût se donner la main :  
Un port où l'homme osât, sans remords et sans crainte,  
Vivre libre au soleil de la liberté sainte.

Il est évident qu'avant ce voyage de découverte si opportun, personne n'avait encore osé vivre libre, les uns par scrupule de conscience, les autres par crainte des coups. Il est encore évident, toujours d'après l'histoire, qu'en Amérique, tant au nord qu'au sud, les antiques servages ne fleurirent jamais et que jamais vestige de l'esclavage n'a flétri cette terre radieuse et féconde. Aussi, Amérique,

Qu'il est beau de te voir, en ta virilité,  
Aux antiques abus offrir la liberté  
Pour contrepoids et pour remède !

Et vers chaque progrès les bras toujours ouverts . . . .

Avec la liberté, le progrès : les choses sont à leur place.

Le Progrès, dans son antre, où maint flambeau s'allume,  
Sous son marteau pesant fait résonner l'enclume  
Où se forge déjà la balance des droits,  
Où pèseront plus tard les peuples et les rois.

Cette balance n'est pas stable, ou pour me servir du mot technique, elle est folle, ce qui montre que le centre de gravité, c'est-à-dire ici l'autorité, a été déprimé outre mesure ; d'aucuns disent qu'il faudra la remettre sur l'enclume et quérir un meilleur forgeron que le Progrès.

L'Écriture Sainte fait mention d'une balance des droits, qui pour être de vieille date et ne devoir rien aux perfectionnements



modernes, a cependant encore du bon, et si l'on en croit Léon XIII, il serait sage de s'en servir aujourd'hui pour peser les rois et les peuples et autre chose. M. Fréchette parie pour le Progrès : il a ses raisons et il nous confie ses espérances de l'air d'un homme qui voit tout venir.

La Science commence à voir au fond des choses. C'était à la Renaissance ; elle a depuis regagné la surface. La Science qui sert de guide à ce Progrès ne résoudra jamais le problème social, si problème il y a ; jusqu'à présent, elle n'a fait qu'y ajouter de nouvelles inconnues, en embrouillant la notion des devoirs qu'a l'homme envers Dieu, envers le prochain, envers lui-même. La seule solution possible a déjà été clairement donnée par Jésus-Christ, et tant que les peuples se sont conduits à sa lumière ils n'ont jamais erré bien loin de la vérité, malgré leurs passions ; ni beaucoup dévié du chemin de la justice et de l'honneur. D'ailleurs la science naturelle qui aidera à sauver la société, doit avoir à sa base une solide métaphysique, afin que ses conclusions pratiques soient à l'abri d'un coup de main ; or la Science dont parle le poète, a rompu avec la métaphysique, aussi n'a-t-elle jamais sauvé que le sensualisme, depuis la Renaissance où elle commença à voir au fond des choses jusqu'aujourd'hui qu'elle n'y voit plus rien du tout. M. Fréchette nourrit contre l'ancien régime une rancœur qui atteint par ricochet le drapeau fleurdelisé. Ce drapeau nous est cher ; il fut témoin de la gloire de nos ancêtres sur cette terre canadienne ; il a vu leurs souffrances et leurs joies, longtemps il a protégé leurs travaux, relevé leur espérance, encouragé leurs sacrifices, toujours il s'est éorgueilli de leur vaillance, joyeux dans leurs triomphes, attristé dans leur défaite. Sa vue nous rappelle tout ce que nos pères ont fait ici pour Dieu et la patrie. Non, le vieux drapeau blanc n'est pas de trop dans nos fêtes nationales ; nous ne saurions garder intact le culte des ancêtres sans aimer la bannière à l'ombre de laquelle ils ont travaillé et ont mérité ce culte. Nul mieux que l'auteur de la Légende n'a déployé cette bannière sur toutes les hauteurs de notre histoire ; avant même qu'elle ait jamais été plantée sur notre sol, il l'entrevoit, la salue et la bénit :

Sur cette terre vierge où plane en son horreur  
 Le mystère sacré des ténèbres premières,  
 J'ai vu surgir, foyers de toutes les lumières,  
 Dans un rayonnement de splendeur infini,  
 Le soleil de la France et son drapeau béni !

Eh ! bien, si c'est un drapeau béni, si les institutions qu'il symbolise ont donné à notre pays tant d'hommes illustres dont vous avez vous-même chanté le courage, le dévouement, la piété, la foi, tout ce qui fait la gloire de nos annales, pourquoi donc, poète, ce cri d'horreur et de haine jeté au drapeau de Carillon :

Mais reste pour jamais le dernier drapeau blanc !

Le drapeau qui lui a succédé en Canada vaut-il mieux ? celui qui l'a remplacé en France, est-il donc si immaculé ? et depuis que l'influence des idées qu'il représente, pénètre de plus en plus dans les mœurs de notre peuple, sommes-nous meilleurs qu'autrefois, plus dévoués, plus désintéressés ? nos vertus civiques jettent-elles plus d'éclat ? Vous-même, M. Fréchette, en avez saisi la différence :

Les gloires d'autrefois, comme elles sont sereines  
Et pures devant vous, Vertus contemporaines ! . . .

Pourquoi donc alors ce mépris pour un ordre de choses qui formait des hommes meilleurs que nous ? et pourquoi tout cet enthousiasme, ces transes, ce délire à la vue des Trois Couleurs, si l'on faisait tout aussi bien avec une ? Tout à l'heure le drapeau blanc était pour vous un "foyer de toutes les lumières," pourquoi donc dites-vous, quand parut le tricolore, dans les circonstances que l'on sait :

Le labarum nouveau dissipa les ténèbres ?

Entre nous, vous n'êtes pas conséquent. Aussi vous avez beau enfler votre voix, elle n'étouffera pas la note limpide qui vibre dans nos cœurs au souvenir de notre vieux drapeau aux fleurs de lis : votre inspiration vient du lieu où elle retourne : relisez-vous :

Puis commence géante, incroyable, inouïe,  
Se déroulant aux yeux de l'Europe éblouie,  
L'héroïque légende où l'univers entier  
Au sublime haillon dut demander quartier.  
Oui, ce haillon troué, mais que la gloire inonde,  
A passé, mon enfant, sur le ventre du monde !

Laissons-le là.

Une autre faiblesse du poète. c'est une bizarre dévotion à de certains saints qui ne l'ont pas toujours été, du moins en cette vie, et

devant lesquels nous le surprenons un peu trop souvent le front nu ou à genoux, je veux parler des Excommuniés de Saint-Michel de Bellechasse et des hommes de '37. Les premiers ne sont, selon M. Fréchette, que de "sublimes égarés qui dans une sainte ignorance

Ne voulurent servir d'autre Dieu que la France !

Egarés, soit; mais l'entêtement dans le mal n'est pas un des caractères du sublime chez les chrétiens. Et que penser de la sainte ignorance de ces naïfs croyants! après que Mgr Briand eut épuisé tous les moyens que son zèle et sa charité lui suggéraient pour les éclairer?

Menaces et sermons restèrent sans succès,

dit M. Fréchette, et voilà pourquoi il se range du côté de ces naïfs croyants. Il ajoute dans une note: "L'auteur n'a pas l'intention, dans cette pièce, de blâmer une mesure qui, si rigoureuse qu'elle paraisse au premier abord, était peut-être rendue nécessaire par les circonstances." Voilà pour la prose; voici pour les vers; il y a un mais, puis un autre:

Ils le méritaient, soit! Mais on dira partout  
Qu'ils furent bel et bien cinq héros, après tout!  
Je respecte l'arrêt qui les frappa, sans doute;  
Mais, lorsque le hasard me met sur cette route,  
Sans demander à Dieu si j'ai tort en cela,  
Je découvre mon front devant ces tombes-là.

Que M. Fréchette se promène nu-tête ou couvert, nous n'avons rien à y voir. Du reste, il nous a tellement habitué à son front, dans ce volume et ailleurs, que la chose a fini par ne plus nous intéresser. Il nous l'a montré, ce front et de face et de biais et de trois-quarts, de bas en haut, de haut en bas, de profil et à vol d'oiseau; nous l'avons vu pensif, nuageux, rêveur et mélancolique, nous l'avons vu serein et joyeux; en tous lieux et toujours, sur les rochers ou les falaises, dans la plaine ou sur la grève, nous voyons au détour d'un vers ou dans l'angle d'une rime, ce front, le même front, émerger des vapeurs du matin ou du brouillard ou du crépuscule ou du clair de la lune. C'est encore une faiblesse. Hugo et Lamartine ont, de cette façon, dressé leur silhouette sur toutes les cimes de l'Europe, îles et terre ferme; M. Fréchette s'est approprié le Canada

pour y faire ses poses. On le trouve penché sur le bord des grands lacs sans fond ; on le retrouve sur la tombe de Cadieux, au Grand-Calumet, l'émotion dans l'âme et le front nu,

*Saluant* le tombeau du héros inconnu.

On le rattrape près d'une autre tombe sur une route perdue de la rive sud, et c'est encore lui qu'on distingue vaguement, debout sur le plateau de Tadoussac :

Et j'étais resté seul sur le plateau désert !

Des héros de '37, de leur cause sacrée, de leurs saints martyrs, qui chantent la Marseillaise sur le gibet, de leurs farouches, féroces, voraces persécuteurs, je ne dirai ni peu ni prou. Les dithyrambes de M. Fréchette ne changeront rien à l'histoire.

Reste un dernier point à examiner, c'est la poétique de M. Fréchette.

H. E. TOURIGNY.

(*A suivre.*)

## CHRONIQUE.

---

Notre bien aimé Pontife est plus que jamais tracassé par le misérable gouvernement piémontais, dit italien, qui s'est emparé de Rome. Chaque fois que la *Gazette Officielle* paraît, elle contient une nouvelle liste de syndics destitués pour avoir signé la protestation que l'Italie, la vraie Italie fait en ce moment contre les exploits des geôliers de Léon XIII.

Pendant ce temps les offrandes continuent d'arriver pour l'Exposition Vaticane, une nouvelle galerie à dû être ouverte après Pâques dans la cour des Cuirassiers. Le clergé de Rome a offert tout récemment au Saint-Père les *clefs symboliques*, l'une en or, l'autre en argent.

\* \* \*

En France la Cour d'appel a absous le fameux escroc Wilson, gendre de l'ex-président Grévy ; tant pis pour l'honneur de la Cour d'appel. Le ministère Tirard a fait acte de fermeté avec le général Boulanger, qui voudrait bien se faire passer pour grand homme mais qui descend de plus en plus dans l'opinion des honnêtes gens. Ce personnage grotesque vient d'être mis en *non-activité* pour *retrait d'emploi*, c'est-à-dire qu'il vient d'être renvoyé de l'armée pour être venu à Paris trois fois sans autorisation, après avoir reçu l'ordre formel de ne pas quitter son poste. Il paraît même qu'il y est allé *sous un déguisement* "portant des lunettes foncées et affectant de boîter." Le duc d'Aumale est bien vengé.

Mais voilà que, quinze jours après cet acte de vigueur, le pauvre ministère lui-même dégringole d'une manière inattendue, parce qu'il s'est refusé à laisser réviser la Constitution. Cette Constitution ! c'est la trentième probablement depuis près d'un siècle, et la France n'est pas au bout de ses épreuves. Les monarchistes ont voté avec l'extrême gauche ; ils pourraient bien cependant s'en repentir, car ils sont en danger de tomber de Charybde en Scylla : le nouveau ministère Floquet, qui heureusement ne semble pas être né viable, sera sans doute, tant qu'il vivra, pire que ses prédécesseurs.

Et pendant tout ce temps les Allemands regardent par dessus la

frontière et se moquent. Quel beau jeu ils auraient s'il leur prenait fantaisie d'attaquer la France de plus en plus divisée !

Le général Boulanger vient d'être élu à une grande majorité, député du département de la Dordogne, et marche à d'autres triomphes !!!

Mais l'Allemagne possède en ce moment un empereur pacifique, dit-on. Il ne peut certainement pas songer à la guerre en personne, bien que d'après les dernières nouvelles, il soit moins souffrant ; il aurait aussi bien du mal à entraîner son pays dans une guerre offensive, car, tout compté, ce pays a plus souffert de la dernière guerre que la France elle-même, tout incroyable que cela paraisse être. Et comme la France de son côté ne peut nullement songer de si tôt à entreprendre une guerre offensive, on peut espérer que la paix se maintiendra pendant quelque temps encore.

Néanmoins entre l'Allemagne unie autour d'un trône vénéré et la France, déchirée par mille factions et dotée d'un gouvernement justement méprisé, la comparaison est de nature à faire rougir tout Français et tout ami de la France.

Heureusement qu'il y a une autre point de vue des deux pays à comparer, ainsi que le fait voir éloquemment le *Messenger du Sacré-Cœur* dans son dernier numéro. Citons le passage :

"La *Germania*, journal catholique de Berlin, s'est oubliée récemment jusqu'à froisser nos sentiments catholiques et notre honneur national. Dans son apologie de la triple alliance, l'écrivain allemand, après avoir exposé nos plaies morales, réclame la première place pour les catholiques de la triple alliance dans la défense des intérêts du Saint-Siège et de l'Église, et traite avec un dédain immérité notre malheureux pays, sans faire assez la part de la France chrétienne...

"Certes, nous ne marchandons pas notre admiration aux catholiques allemands pendant les luttes du *Culturkampf*. La *Germania* peut publier ces hauts faits, elle a le droit d'en être fière.... Mais fallait-il accuser d'égoïsme la nation française !... fallait-il mettre son catholicisme bien au-dessous de celui de la triple alliance !...

"Si l'on compare l'activité catholique de la France à celle de la triple alliance, on trouve que partout où la générosité des fidèles doit marcher au secours de l'Église et de la Papauté, la France fournit à elle seule autant que le reste de l'univers catholique.

"Deux œuvres sont chères entre toutes à l'Église et à la Papauté : la Propagation de la Foi et le Denier de Saint-Pierre. Or parmi les recettes du monde entier pour la Propagation de la Foi, dans le

dernier exercice, la France (qui a dû pourtant payer *cinq milliards* d'indemnité à l'Allemagne) la France mutilée et appauvrie a été *douze* fois plus généreuse que l'Allemagne, *quatorze* fois plus que l'Italie, et *cinquante* fois plus que l'Autriche. "Quant au denier de Saint-Pierre, la France chrétienne le fournit presque en entier.

"Voilà pour les dons, voici pour le dévouement personnel.

"La France, au milieu de ses malheurs, montre avec amour au monde chrétien ses prêtres, ses religieux et ses religieuses. Dans les nombreuses missions de l'Orient, sur 100 missionnaires, on compte toujours 80 Français, et sur 100 religieuses, on ne trouve pas moins de 90 Françaises.

"Malgré les tristesses de l'heure présente l'histoire de l'Église est donc encore *en partie* : *Gesta Dei per Francos.*"

\* \* \*

La Russie est en négociation avec le Saint-Siège pour l'établissement d'un *modus vivendi*, réglant les rapports des deux puissances. Sa position vis-à-vis de l'Allemagne est un peu moins tendue depuis la mort de l'empereur Guillaume ; mais cela ne pourra guère durer.

En Espagne on n'est pas encore prêt, grâce à Dieu, à introduire le mariage civil ; le Saint-Siège accepte cependant, paraît-il, une disposition d'un projet de loi, allant à exiger que le juge municipal ou quelque autre fonctionnaire public assiste désormais à la cérémonie religieuse, afin de procéder à l'inscription des nouveaux époux sur les registres de l'état civil.

Au contraire en Angleterre on a fait un pas de plus vers l'athéisme public ; la Chambre des Communes, sur l'initiative du fameux libre-penseur Bradlaugh, a voté l'abolition du serment, c'est-à-dire un projet de loi autorisant les non-croyants à remplacer par une simple déclaration d'allégeance la formule religieuse.

L'Irlande est moins subjuguée que jamais par le terrorisme de Balfour ; mais elle a le bon esprit de recruter ses forces avec calme et sans forfanterie.

\* \* \*

De ce côté-ci de l'Océan la nouvelle la plus importante a été le triomphe du Manitoba dans sa lutte pour l'autonomie ; après de longues discussions entre la députation manitobaine et le cabinet d'Ottawa, ce dernier a retiré son *veto* et sacrifié le monopole du

Pacifique ; jusque là, très-bien ; mais le revers de la médaille est tout différent. La Compagnie du Pacifique, dit-on, réclame *comme compensation* de ses prétendus droits sacrifiés, la bagatelle de *quinze millions*, et le Gouvernement fédéral se dispose à les lui accorder. Le Pacifique finira décidément par nous coûter cher.

Le Gouvernement s'est décidé aussi à faire assumer par tout le pays l'énorme dette contractée par la ville de Montréal pour le creusement du lac Saint-Pierre. Québec, comme de raison, n'est pas content, et prétend qu'on le fait contribuer à sa propre ruine.

Un projet de traité de réciprocité commerciale avec les États-Unis, proposé par Sir Richard Cartright et soutenu par le parti réformiste, après de longs débats, a été finalement écarté ; nous ne sommes pas encore mûrs pour le libre échange ; peut-être, après tout, est-ce pour le mieux ; développons nos ressources et apprenons à nous suffire à nous-mêmes.

La Chambre a confirmé, comme on s'y attendait, la destitution de MM. Tremblay et Poirier, comme traducteurs des *Débats* ; ils s'étaient permis de parler et d'écrire contre le parti au pouvoir ; il est vrai qu'ils prétendaient avoir ce droit, mais ceux qui ont la force pour eux prétendent bien le contraire ; et cela se conçoit facilement.

Dans notre province de Québec la lutte électorale pour les sièges vacants a commencé, Dieu merci, avec moins de passion que d'habitude ; si nous pouvions une bonne fois comprendre que la bonne politique ne demande pas qu'on se prenne aux cheveux ni se calomnie, nous serions sur le chemin du vrai progrès.

Nos chambre se réuniront sous peu ; là aussi nous avons lieu d'espérer qu'on mettra de côté les rancunes de parti et qu'on unira tout ce qu'on a de forces contre l'ennemi commun, la *Fédération*, et qu'on travaillera avec entente à donner à notre chère province le développement dont elle a besoin pour engager ses enfants à ne pas la quitter chaque année par milliers. Mais pour en arriver là, il faudra que tous, législateurs et simples citoyens prennent pour but de leurs tendances la *fin véritable* de toute société bien réglée, et qu'ils visent au bien moral d'abord, et d'une manière subordonnée seulement, au bien-être matériel.

D. C.



## BIBLIOGRAPHIE.

---

**Où est le bonheur ?** *Exemples et conseils offerts aux jeunes gens* par M. L'ABBÉ CHARLES.

Sous ce titre M. l'abbé Charles présente aux jeunes gens des exemples et des conseils empruntés aux meilleurs auteurs chrétiens plus spécialement à nos grands écrivains modernes. Préparé dès longtemps par l'apostolat dont ce livre est le fruit, l'auteur parle aux jeunes gens avec l'expérience et l'autorité d'un maître, mais aussi avec l'affection d'un ami et d'un père.

L'ouvrage forme un véritable écrivain, où rien ne manque, ni la forme gracieuse que la société de St. Augustin sait donner aux œuvres qu'elle publie, ni les matières disposées avec le meilleur goût, ni l'heureux choix des morceaux où s'allie le style le plus élégant à la doctrine la plus pure. C'est l'essence de la piété développée dans une série de chapitres qui forment chacun un petit traité plein d'attraits.

Les parents chrétiens, soucieux de l'avenir de leurs enfants ne sauraient contribuer plus efficacement à leur bonheur, qu'en mettant entre leurs mains cette excellent ouvrage au lendemain de leur Première Communion. Ce sera le plus précieux souvenir à leur donner du grand jour.

L'ouvrage se vend au profit d'une bonne œuvre. Prix, 3 francs franco.

A Paris chez l'auteur, 34 rue Monceau.

C.

---

M. N. E. Dionne vient de publier dans le *Courrier du Canada* quatre articles remarquables sur l'ouvrage de M. J. E. Roy : *L'Ordre de Malte en Amérique*. Dans ces pages convaincues, et pleines d'érudition M. Dionne venge admirablement, selon nous, l'honneur de M. Montmagny, tant soit peu attaqué par M. Roy, lequel s'appuyait principalement sur les dires de M. l'abbé Faillon.

Mais nous craignons que M. Dionne ne soit à son tour trop sévère à l'égard de M. Roy et ne lui fasse dire ce qu'il ne dit pas ; le temps nous manque pour vérifier, mais il nous semble que M. Roy ne s'appuie nullement sur l'autorité de Knox ni de l'*American Gazetteer*, bien plus, qu'il tourne ce dernier en ridicule. C'est du reste un détail peu important.

En somme cependant M. Dionne rend hommage au talent de M. Roy, et félicite cet auteur de son travail.

D. C.